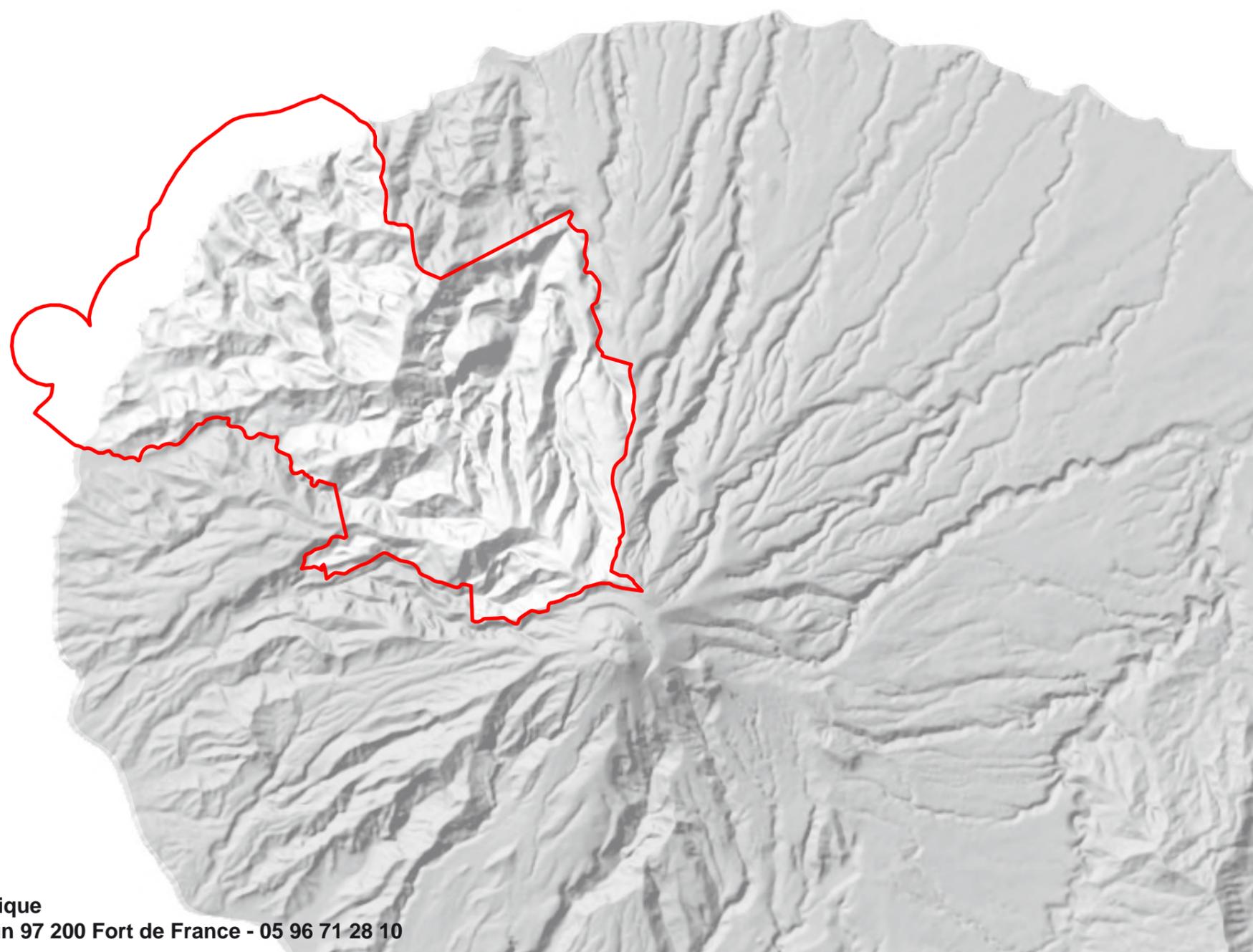


Site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée

Plan de gestion 2011/2018 - décembre 2010



DIREN Martinique
4 bd de Verdun 97 200 Fort de France - 05 96 71 28 10

Sommaire

| | | | |
|---|----|----|--|
| Introduction générale | 2 | | |
| Partie I / Analyse de paysagère du site | | 3 | |
| La montagne Pelée une présence | 4 | | |
| Le site classé : des milieux forestier à la reconquête d'un territoire | 6 | | |
| Le site classé : une histoire, un territoire habité | 8 | | |
| Le site classé : des vallées, bassins versants, espaces de vie, unités paysagères | 10 | | |
| Les acteurs, les périmètres et les représentations du site classé | 11 | | |
| Au-delà du site classé : un projet de territoire | 12 | | |
| Au-delà du site classé : un projet de territoire / schémas de synthèse | 13 | | |
| Partie II / fiches de gestion du site | | 14 | |
| Plan de localisation des fiches | 15 | | |
| Thème 1 : Les arrivées sur le site par Prêcheur | | 16 | |
| 1.1 Séquençage de l'arrivée sur le site par Prêcheur | 17 | | |
| 1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse | 18 | | |
| 1.3 Principe de plantation des stationnements sur la traversée de Bourg | 19 | | |
| 1.4 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Les Abymes | 20 | | |
| 1.5 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Carrefour de la Marry | 21 | | |
| 1.6 L'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer | 22 | | |
| 1.7 l'Anse Céron | 23 | | |
| 1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane | 24 | | |
| 1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne | 25 | | |
| Thème 2 : Les arrivées sur le site par Grand-Rivière | | 26 | |
| 2.1 Organisation des entrées par Grand-Rivière | 27 | | |
| 2.2 L'arrivée sur Grand-Rivière - Le Parking belvédère – Carbet des Caraïbes | 28 | | |
| 2.3 Sentier par Beauséjour, accès à la Montagne Pelée et à la boucle | 29 | | |
| 2.4 Depuis le bourg : les deux sentiers d'approche - l'entrée du sentier vers les planèzes de Beauséjour | 30 | | |
| 2.5 Depuis le bourg : l'entrée du sentier Grand-Rivière - Prêcheur, l'accès à la plage Sinaï | 31 | | |
| Thème 3 : Les portes d'entrées sur le site | | 32 | |
| 3.1.1 Par Prêcheur - la Route d'accès à l'Anse Coulevre | 33 | | |
| 3.1.2 Par Prêcheur - le parking de l'Anse Coulevre | 34 | | |
| 3.1.3 Par Prêcheur - l'entrée sur le sentier | 35 | | |
| 3.1.4 Par Prêcheur - les ruines de l'Anse Coulevre | 36 | | |
| 3.2.1 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - la route de Fond Moulin et l'accès à la rivière des Oranges | 37 | | |
| 3.2.2 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les ruines de Fond Moulin | 38 | | |
| 3.2.3 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les jardins en AOT, les sentiers autour de Fond Moulin | 39 | | |
| Thème 4 : choix des sentiers à inscrire | | 40 | |
| 4.1 plan général des sentiers | 41 | | |
| Les sentiers au cœur du site | 42 | | |
| 4.2 Généralités sur les sentiers et le sentier principal | 43 | | |
| 4.3 Maintien de boucles existantes au cœur du site classé | 44 | | |
| 4.4 Création de boucles dans le site classé | 47 | | |
| Les boucles non retenues | 48 | | |
| 4.5 Aménagement et entretien des points remarquables du sentier principal, articulation entre vallées, fonds de vallées | 49 | | |
| 4.6 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Coulevre et vallées 3 anses) | 51 | | |
| 4.7 La sécurité au cœur du site | 52 | | |
| Thème 5 : Les fiches techniques thématiques | | 53 | |
| 5.1 Palettes végétales des arbres de la forêt à utiliser au cœur du site et sur ses entrées | 54 | | |
| 5.2 Palettes végétales des essences horticoles à utiliser sur les entrées et les points d'aménagement | 56 | | |
| 5.3 Fiche technique de plantation des arbres | 57 | | |
| 5.4 Palette de Matériaux | 58 | | |
| 5.5 Signalétiques et Mobilier | 60 | | |
| 5.6 Information sur les sentiers et documents de communication des boucles et sentiers du site classé | 61 | | |
| 5.7 Aménagement et entretien des sentiers piétonniers | 62 | | |
| 5.8 Navettes et arrêts | 64 | | |
| 5.9 Plan de localisation des lieux d'animation potentielle | 65 | | |
| 5.10 Les animations et la valorisation du site, les acteurs, les actions à développer | 66 | | |
| 5.11 Les acteurs de la gestion de terrain | 67 | | |
| Thème 6 : Les fiches études et recherche | | 68 | |
| 6.1 Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS) | 69 | | |
| 6.2 Etude de fréquentation du site | 70 | | |
| 6.3 Fiche anthropologie sur la connaissance et l'utilisation des végétaux | 71 | | |
| 6.4 Mémoire des paysages | 72 | | |
| 6.5 Etude de la Toponymie | 73 | | |
| 6.6 aire marine protégée | 74 | | |
| 6.7 Faune sur le site | 75 | | |
| 6.8 Les actions de suivi du plan de gestion | 76 | | |
| Plan de localisation des actions de suivi | 78 | | |
| Table des documents utilisés | 79 | | |

Introduction générale

Situation du périmètre du site classé en Martinique



Cette étude commandée par la DIREN Martinique, a été mise en œuvre par une équipe interdisciplinaire avec l'aide et le suivi des collectivités impliquées, des représentants des services de l'Etat et la contribution active des personnes ressources présentes sur le territoire.

Son objectif était non seulement d'évaluer les actions planifiées et entérinées depuis plus de 10 ans dans le précédent plan de gestion, mais aussi d'aller à la rencontre des acteurs afin de mieux identifier les éventuels dysfonctionnements sur les actions menées.

L'objectif était aussi et surtout de prendre connaissance des projets existants sur le territoire du site classé pour formuler un nouveau plan de gestion en accord avec les attentes et des problématiques du territoire et de ses acteurs.

Pour faire suite au précédent plan de 1999, caduc depuis 2007, la première phase de l'étude avait donc pour but d'évaluer l'effectivité des actions prévues et d'en effectuer un bilan général. (cf document « Bilan du plan de gestion du site classé »)

La particularité du précédent plan de gestion était d'identifier les qualités, potentialités ainsi que les problèmes posés sur le territoire du site classé. L'analyse effectuée à l'époque peut encore utilement être consultée et n'a pas été répétée dans ce plan de gestion.

En revanche, le plan de gestion précédent ne mettait pas suffisamment en évidence sa structuration paysagère et la complexité de ce territoire.

Pour ce nouveau plan de gestion, nous avons privilégié l'approche paysagère comme point d'entrée de l'action sur le site mais aussi comme formulation d'une véritable échelle territoriale d'intervention.

En effet, nous avons constaté tout au long de ce travail et au cours des nombreux échanges que nous avons eu avec les acteurs de ce territoire, la nécessité pour ce nouveau plan d'être un véritable outil d'aménagement et de gestion à l'échelle de l'ensemble du Massif de la Pelée.

De même il s'agissait de faire émerger un regard partagé entre les différents acteurs de ce territoire contrasté et complexe, un moyen de d'articuler les actions menées à l'échelle de la globalité du territoire, sans en omettre les implications locales.

Dans ce document, il s'agit donc de formuler un nouveau plan de gestion tirant les enseignements du précédent et des avis des personnes consultées lors du travail de concertation et de terrain.

Ce plan de gestion du site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée pour la période 2011-2018 s'articule donc comme suit :

- Une approche du territoire basée sur une lecture partagée du paysage
- La définition d'une stratégie globale valorisant les projets en cours et repositionnant le site classé dans son territoire à l'échelle du nord Martinique
- Une nouvelle structuration des fiches basées sur le découpage des unités paysagères.

NB : Le projet d'extension de la Réserve Biologique Intégrale a donné lieu à l'élaboration d'un plan de gestion spécifique par l'ONF. Ce document est essentiellement axé sur des problématiques scientifiques et écologiques. Or, il apparaît que ces deux plans de gestion portent quasiment sur le même périmètre. Ils doivent donc s'articuler et se compléter, afin de mettre en évidence toute la complexité et la richesse présente dans ce territoire singulier.

L'ensemble des cartes présentées dans ce document est issu des données DIREN, BD TOPO® ©IGN 2004, BD ORTHO® ©IGN 2000 et 2004 SCAN 25® ©IGN, de cartes anciennes dont la carte Moreau du Temple, de l'analyse des cartes du précédent plan de gestion élaboré par Urbanis Martinique en 1999 et de relevés de terrain effectués entre décembre 2009 et mars 2010

Suite au bilan du précédent plan de gestion, nous avons mis en évidence qu'un diagnostic centré sur une approche thématique du paysage (topographie, hydrographie, végétation, historique, occupation du sol, accès au site), permet de faire apparaître un espace naturel riche, dans son relief et ses particularités climatiques et végétales.

En revanche, il ne permet pas de mettre en évidence les caractéristiques morphologiques et identitaires du paysage comme points d'appui pour l'action et la gestion.

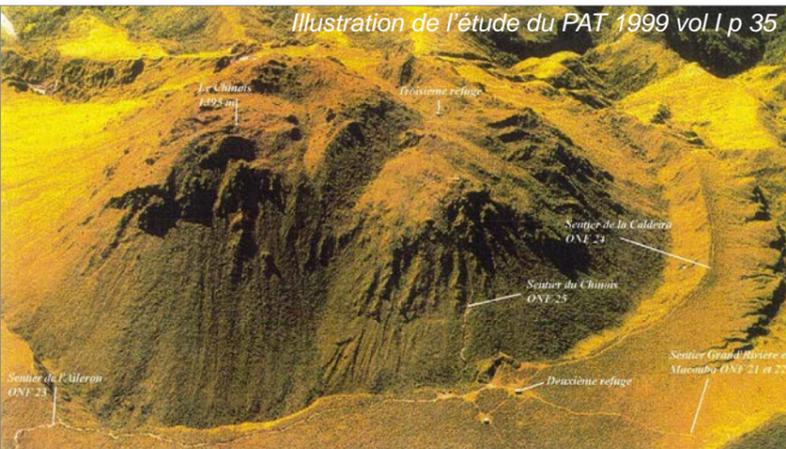
Dans ce nouveau plan de gestion, nous proposons donc de formuler une lecture paysagère du site classé au delà de ses limites, afin de poser les bases d'une connaissance partagée du territoire, pour aboutir à une stratégie globale pour ce site dans son contexte.

Cette approche préalable permet de poser les fondamentaux d'un plan d'action, non plus organisé selon des thématiques, mais en fonction de la structure paysagère identifiée, mise en lien avec les projets et sites à enjeux forts.

Périmètre du site classé



La Montagne Pelée, une présence



La Montagne Pelée est le plus important monument naturel de la Martinique. Singulière par sa forme et par son histoire, elle est aussi remarquable par ses qualités environnementales exceptionnelles.

Son relief conique caractéristique est un élément fort de l'identité paysagère du Nord de l'île. Son relief accidenté, ses ravines encaissées et ses pentes raides, en font un territoire peu accessible, notamment dans la partie nord. Pourtant c'est un massif très fréquenté, qui suscite l'intérêt et la curiosité des visiteurs.

Sa végétation étagée par le relief et le climat, va de la plus sèche sur les bords du littoral caraïbe, à la plus humide dans les savanes d'altitude, en passant par des fourrés à goyaviers et des forêts secondaires de fond de ravines.



La Pelée est aussi le marqueur de grands bouleversements dans l'histoire de l'île. En effet ce massif volcanique n'est pas seulement le relief le plus récent sur l'île, c'est aussi un volcan en sommeil qui s'est manifesté dans l'histoire de l'île par deux violentes éruptions en 1902 et 1929.

La première ayant entièrement détruit Saint-Pierre, qui était la ville la plus importante à l'époque, c'est l'organisation politique de l'île qui s'en est trouvée bouleversée.

La Montagne Pelée est le point culminant de la Martinique. Seul volcan actif de l'île, elle occupe 1/8e de sa surface totale et présente un ensemble de formes volcaniques et érosives caractéristiques.

D'un point de vue géomorphologique, sa forme conique régulière indique une certaine pérennité du centre éruptif.

On peut identifier deux grands ensembles morphologiques, le **sommet de la montagne et ses versants**. Les versants sont eux même subdivisés en trois grands ensembles : les planèzes atlantiques, le massif du Mont Conil, les planèzes caraïbes.

- **Le sommet de la montagne, constitué des dômes et de la caldeira**



Il s'agit d'une extrusion volcanique du type dôme, liée à l'éruption de 1929. Ce dôme et celui de 1902 sont logés au cœur d'une petite caldeira largement démantelée à la suite des dernières éruptions.

La genèse en deux temps et la morphologie de l'ancien sommet avant 1902 expliquent l'aspect tronqué de la caldeira dont les éléments demeurent visibles seulement au nord et à l'est, avec le Morne la Croix (1292 m) et le plateau des Palmistes (1230 m en moyenne). Ce plateau est l'emplacement d'un ancien lac dont il ne reste qu'un petit étang qui pourrait bien être le témoin résiduel d'un cratère plus ancien et plus vaste dont le Morne Macouba (1292 m), l'Aïleron (1105 m) et le Morne Plumé (909 m) seraient des reliques.

- **Les versants d'accumulation constitués de dépôts de nuées ardentes et de coulées de ponces.**

La pente des longs glacis d'accumulation est dans l'ensemble concave et diminue assez régulièrement de l'amont vers l'aval.

Les planèzes atlantiques cultivées, à l'est



C'est sur le **versant Atlantique** que la régularité est la plus nette : depuis le plateau des Palmistes jusqu'à l'océan se développent de vastes plateaux triangulaires, la pointe tournée vers le sommet, et dont l'altitude va diminuant vers l'aval. Il s'agit d'un paysage de planèze s'étalant entre Grand-Rivière et le Morne Rouge, terres d'élection de l'ananas et de la canne. Entre ces plateaux, les rivières divergentes coulent au fond de véritables canyons profonds de 50 mètres pour une largeur qui n'excède pas 150 mètres. Les plateaux se terminent au-dessus de l'Atlantique par des hautes falaises vives, composant un littoral régulier, où les anses sont peu profondes et peu nombreuses.

Les vallées abruptes boisées, au nord



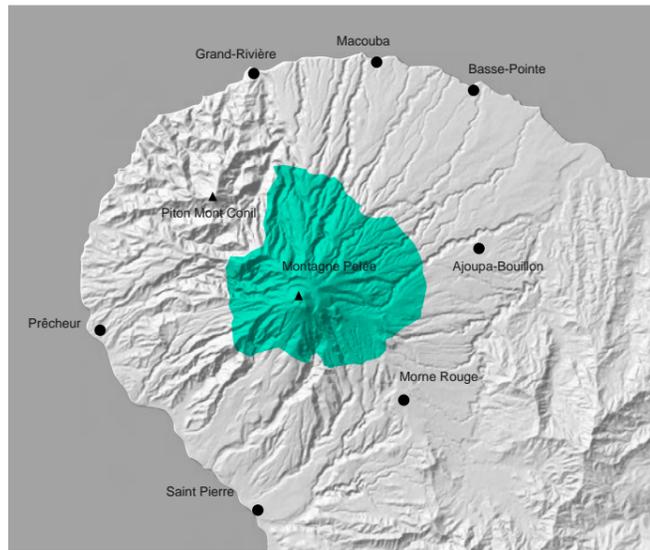
Au nord, la topographie est beaucoup plus complexe. Les matériaux de l'ensemble du **massif du Mont Conil** ont limité l'extension de ceux du massif de la Montagne Pelée et des planèzes. Ici, les reliefs sont beaucoup plus abrupts et le nord de la Pelée est découpé en vallées profondes et boisées, progressivement rendues à la dynamique naturelle de la forêt, principalement grâce à la topographie.

Les planèzes caraïbes cultivées, bâties, à l'ouest

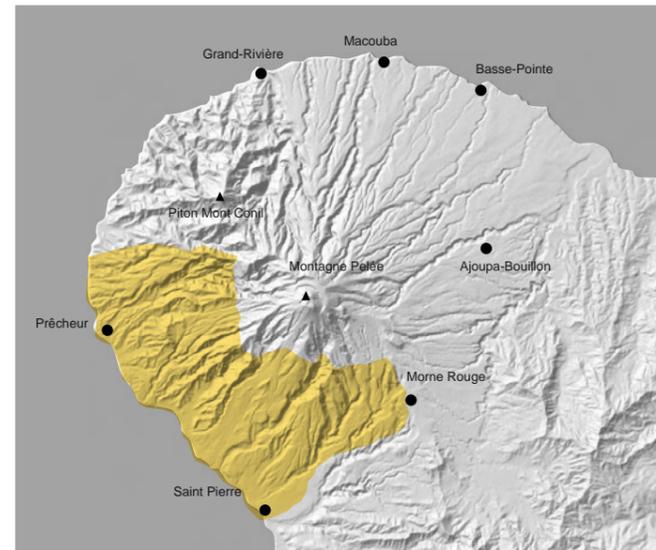


Le **versant Caraïbe** est plus court que son homologue Atlantique. Le profil est plus tendu et la vigueur de l'érosion est plus grande. La couverture des ponces, très épaisse, sans doute responsable des versants réguliers orientaux est ici largement décapée. Cependant elle apparaît encore localement, donnant des secteurs à pente longitudinale régulière au nord-est du Prêcheur ou dans les quartiers de la Garanne. Constituées dans des cendres très récentes (1902, 1929), les rivières près du Prêcheur (Rivière Sèche, Rivière Claire, Rivière du Prêcheur) présentent même en hivernage un lit disproportionné par rapport à leur débit.

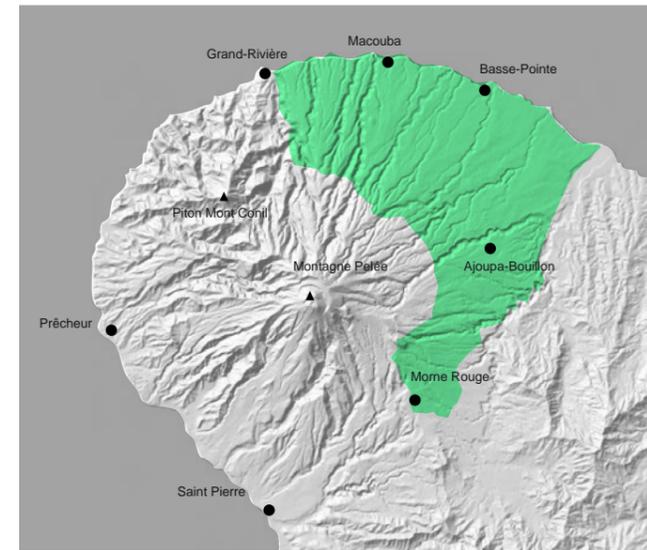
(d'après «Etude du patrimoine naturel et culturel du pays d'accueil touristique du plein nord de la Martinique », document 1, Urba 97, 1999)



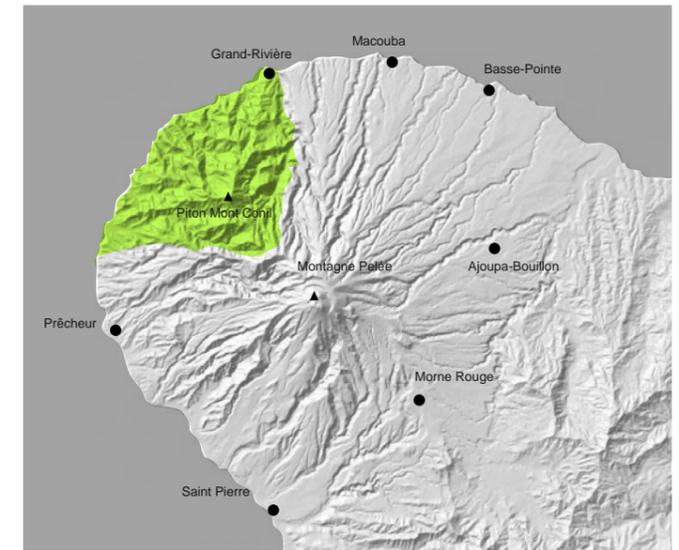
Entité de paysage du sommet de la montagne Pelée



Entité de paysage des planèzes caraïbes



Entité de paysage des planèzes atlantiques



Entité de paysage du massif du mont Conil

Le sommet

Ce paysage est lié au volcanisme des petites Antilles et à son histoire récente. Il s'agit du sommet de la Martinique caractérisé par une morphologie très récente est très marquée : la forme des dômes (1902 et 1929), une caldeira profonde, les coulées de 1902 et 1929 en planèzes, et la végétation de savane d'altitude à l'ambiance humide et nébuleuse due au phénomène climatique de petit fœhn.

A travers les nombreux récits et documents anciens des auteurs qui ont décrit le paysage de la Montagne Pelée (La Croix, Louis Garaud, Lafcadio Heam, carte de Moreau du Temple), il est remarquable de voir avec quelle violence les éruptions de 1902 et 1929 ont transformé la morphologie du sommet et de ses versants et donc le paysage de la Martinique.

Planèzes caraïbes

Le paysage de cette entité littorale est marqué par une végétation de milieu sec (forêt semi-décidue, savane herbeuses et savanes d'altitude) et le climat de la côte caraïbe particulièrement clément. Ces terres correspondent aux premières occupées et mises en culture par les colons, dont les domaines se sont étendus vers le haut occupant tous les espaces cultivables.

Aujourd'hui, le paysage est marqué par la présence des bourgs de Prêcheur et de la ville historique de Saint Pierre. Outre la présence de quelques plantations importantes sur les hauteurs de Saint Pierre on y trouve une petite agriculture maraîchère et de vergers mais aussi le vaste territoire des carrières sur les coulées de la Montagne, ainsi que les rivières sèches aux lits larges et démesurés.

Planèzes atlantiques

Ce paysage est remarquable par ses grands espaces de planèzes d'origine volcanique particulièrement fertiles, entrecoupées par des vallées en gorges étroites qui les divisent en portions triangulaires. Aujourd'hui comme autrefois, de vastes espaces de culture (banane, ananas, canne à sucre) mais aussi de jardins vivriers font de cette entité un paysage agricole particulièrement marqué.

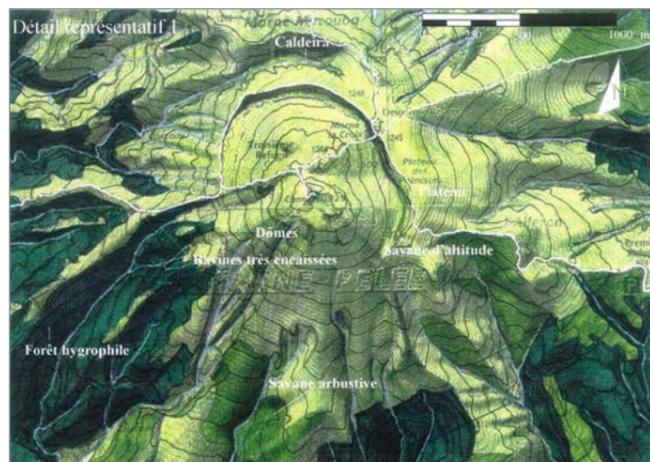
Le littoral rocheux de cette côte Nord-Atlantique est battu par les alizés et le ressac de l'océan. Il est ponctué de bourgs installés sur les anses de galets et de sable noir les plus accessibles. A l'intérieur, Ajoupa-Bouillon et Morne Rouge sont marqués par une végétation de milieu plus humide et par un habitat diffus accompagné de jardins vivriers.

Le massif du Mont Conil

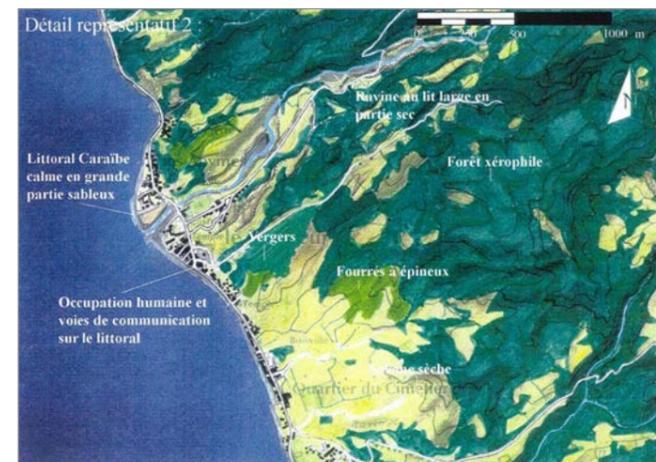
Ce territoire, marqué par le volcanisme ancien du Mont Conil, se caractérise par un relief très marqué de vallées en V encaissées, de sommets élancés et de falaises en surplomb sur la mer. La végétation y est particulièrement remarquable du fait des reliques de forêts primaires et d'un patrimoine arboré unique à l'échelle de l'île et des petites Antilles.

L'occupation humaine y fut autrefois très intense comme en témoignent les nombreuses d'habitations et constructions identifiées sur les cartes anciennes (carte de 1671, carte de Moreau du Temple 1770). De ces paysages cultivés et aménagés, il ne reste aujourd'hui que peu de traces, quelques ruines et de nombreux arbres liés à l'activité agricole (samans, mangos, cacaoyers...)

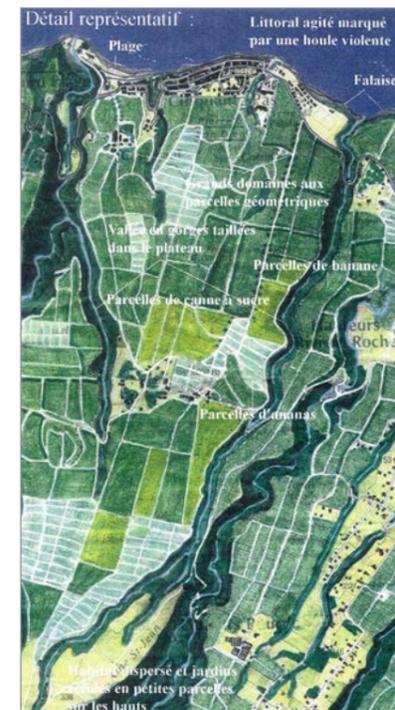
Carte de l'étude du PAT 1999 vol I p 38



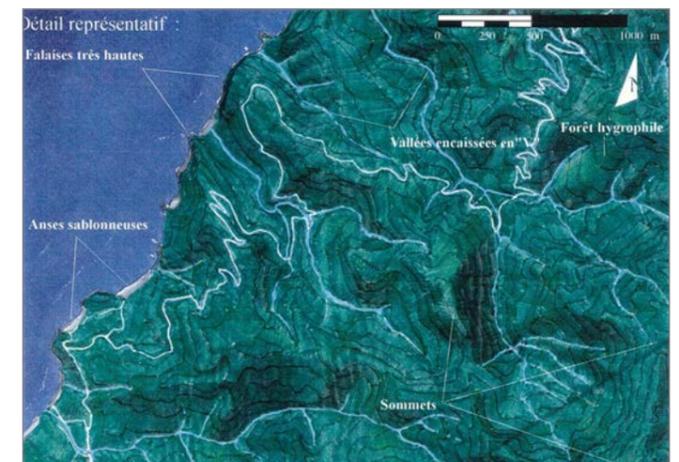
Carte de l'étude du PAT 1999 vol I p 38



Cartes de l'étude du PAT 1999 vol I p 40



Carte de l'étude du PAT 1999 vol I p 39



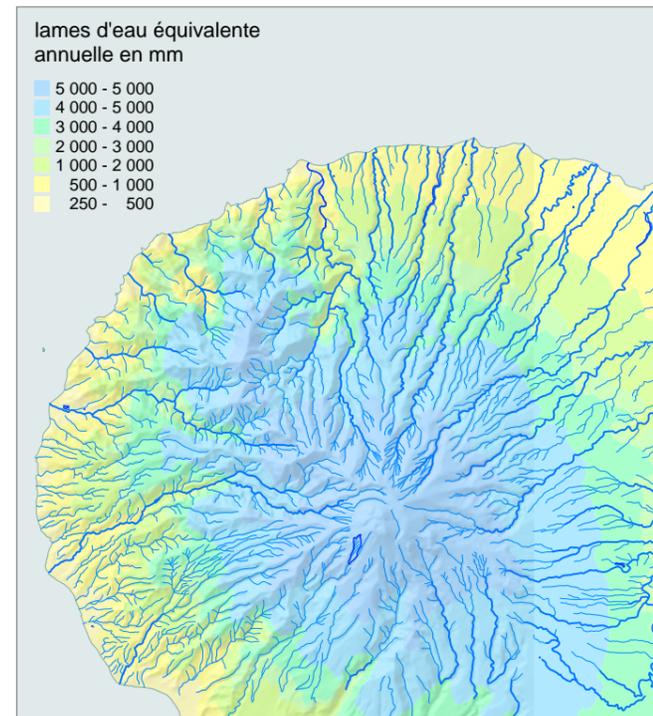
Site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée — Plan de gestion 2011/2018

DIREN Martinique — 4 bd de Verdun 97 200 Fort de France — 05 96 71 28 10

atelier de paysage — Alise Meuris, paysagiste mandataire — Léa Dubreuilh, géographe-urbaniste — Alexandre Moisset, paysagiste — Céline Wauquaire, paysagiste — Bernard Davasse, géographe — 16 place Canteloup 33800 Bordeaux — 05 24 07 65 79

Le site classé : des milieux forestiers à la reconquête d'un territoire

La répartition des précipitations sur le massif de la Montagne Pelée



Associée aux reliefs de ces différentes entités, la pluviométrie importante favorise une dynamique végétale forestière de reconquête des milieux ouverts. La montagne Pelée entraîne l'ascension des masses humides venues de l'est avec les vents Alizés, provoquant de fortes précipitations. Elles sont plus intenses sur le sommet (jusqu'à 5000 mm par an) et sur la cote est «au vent», que sur la cote ouest «sous le vent» (voir schémas).

La topographie abrupte et les vallées très encaissées du massif Conil, marquant le relief du site classé, font encore varier le taux d'humidité, plus desséché par les vents sur les mornes (les crêtes) et plus humide dans les fonds de vallées.

Ces conditions particulières ont permis l'installation sur la montagne de «la quasi totalité des types forestiers et des types de végétation de la Martinique» (JP Fiard), entre le niveau de la mer et 800m, limite à laquelle il n'y a plus de forêt. On compte plus de 200 espèces d'arbres indigènes, dont certaines rares ou disparues du fait de leur surexploitation :

- Balata (*Manilkara bidentata*) bois d'œuvre,
- Bois de sept ans (*Meliosma herbertii*) marqueterie,
- Bois-noyau (*Prunus pleuradenya*) fruits en pâtisserie...

Les formations végétales : forêt semi-décidue tropicale- sempervirente saisonnière tropicale, forêt sempervirente saisonnière tropicale, forêt ombro-sempervirente saisonnière tropicale, forêt ombrophile submontagnarde, forêt ombrophile montagnarde, savanes d'altitude.

Ces forêts sont en mouvement au gré des aléas climatiques, érosifs ou volcaniques, bien que ces versants n'aient pas été touchés par les dernières éruptions. Chacun de ces bouleversements, est suivi d'une recolonisation végétale rapide.

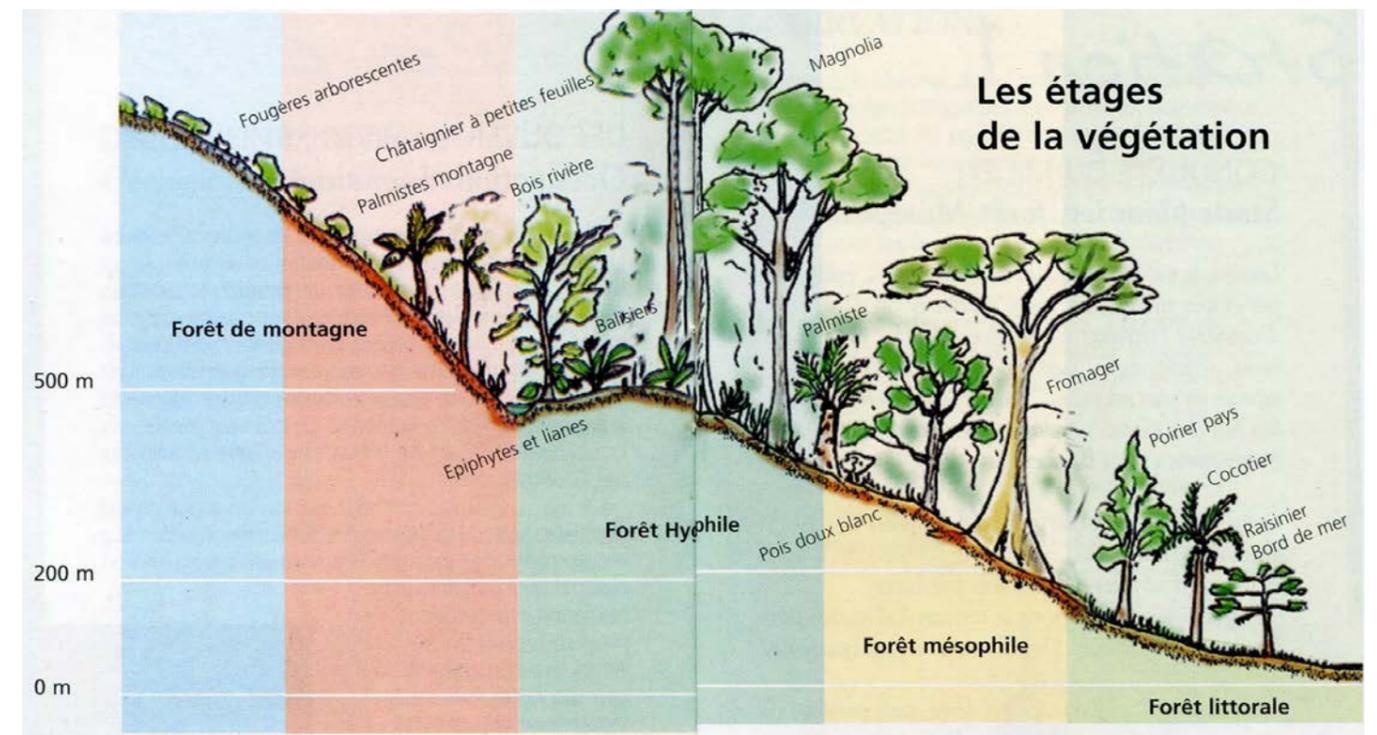
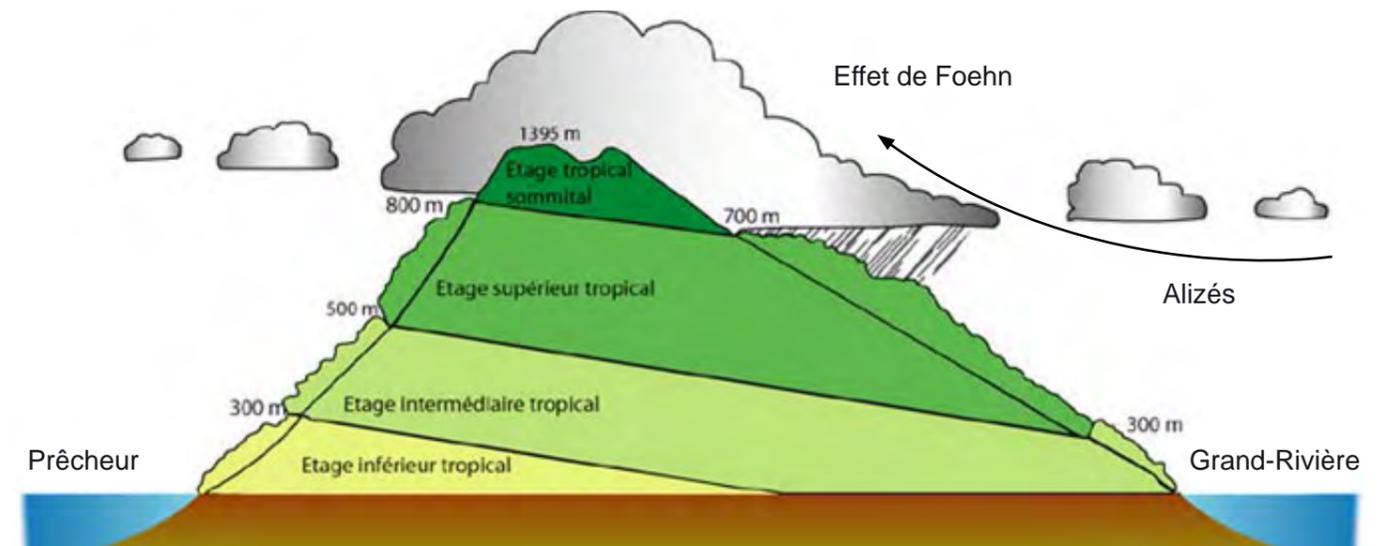
Les variations du relief sont très perceptibles sur le sentier principal Grand-Rivière Prêcheur lorsqu'on passe d'une vallée à l'autre. Les variations de végétation sont également très significatives.

La vie animale est toujours moins riche dans les îles, car la colonisation de ces espaces est limitée. La faune aviaire y est bien représentée : le Malfini (*Buteo platypterus*) qui survole souvent les ravines, le Carouge (*Icterus bonana*) oiseau à la gorge couleur terre de sienne, au ventre couleur feu et au dos noir bleuté, le siffleur des montagnes (*Myadestes genibarbis*) au chant caractéristique.

Quelques espèces endémiques présentes sur le site:

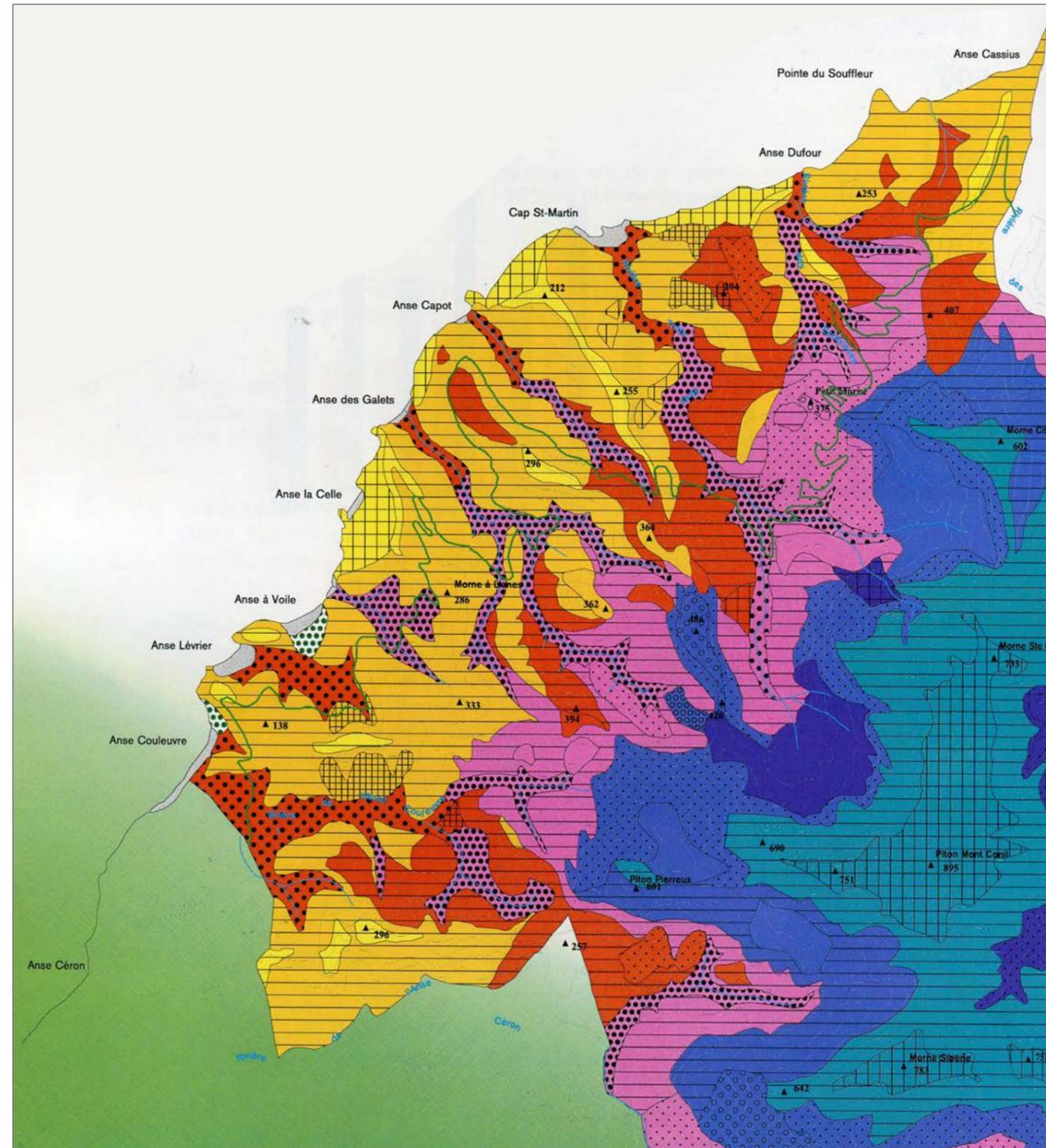
- la mygale «matoutou falaise» (*Avicularia versicolor*) que l'on trouve sur de gros troncs d'arbre et qui se nourrit d'insectes et de petites grenouilles.
- Le Manicou (*Didelphis marsupialis insularis*) qui est un petit marsupial.
- L'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*), une espèce plus rare
- le trigonocéphale ou vipère fer de lance (*Bothrops lanceolatus*) très dangereux, qui ne sort que la nuit et qu'il ne faut pas déranger la journée. Ce serpent vit dans les arbres à proximité de cours d'eau. Cette espèce apparentée aux crotales peut atteindre 1,80 à 2,5 mètre de long. Sa morsure peut être mortelle si elle n'est pas soignée à temps. Il est l'emblème de la Martinique.

L'absence de route carrossable dans ce secteur seulement traversé de sentiers pédestres, permet à la dynamique forestière d'atteindre sa pleine puissance. Sur le haut des pentes, peu touchées par les défrichements et les prélèvements forestiers au cours de l'histoire, la forêt est proche de son climax.



Les étages de la végétation un croquis de Jean-Pierre Fiard tiré du guide naturaliste du sentier Prêcheur à Grand-Rivière de Nicolas HUBERT.

Le site classé : des milieux forestier à la reconquête d'un territoire



Carte de la Végétation du nord ouest de la montagne Pelée, conçue par J.P. Fiard pour l'ONF, 1994

- Forêt semi-décidue tropicale-sempervirente saisonnière
- Forêt sempervirente saisonnière tropicale
- Forêt ombro-sempervirente saisonnière tropicale
- Forêt ombrophile submontagnarde
- Forêt ombrophile montagnarde

Du niveau de la mer au sommet, de 0m à 1400m environ, les formations végétales rencontrées :

Forêt semi-décidue tropicale-sempervirente saisonnière tropicale

elle se caractérise par une perte partielle des feuilles ou un jaunissement partiel de la canopée à la saison sèche du Carême. On y trouve des arbres caractéristiques comme le Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*), le gommier rouge (*Bursera simaruba*), le Bois-savonnette (*Lonchocarpus violaceus*), l'ananas montagne (*Pitcairnia spicata*)...

Forêt sempervirente saisonnière tropicale

Bénéficiant de plus d'humidité que la précédente, elle se positionne sur les flancs et fonds des vallées. On y trouve beaucoup d'espèces pionnières du fait de l'instabilité des pentes comme le bois canon (*Cecropia schreberiana*), le bois-la-gluie (*Sapium caribaeum*) et le bois flot (*Ochroma pyramidale*), mais aussi des espèces emblématiques comme le Balata ou l'Anegelin (*Andira inermis*), presque entièrement disparus, mais aussi les bois savonnette, poirier pays, palmiste montagne, propre aux petites Antilles (*Prestoea montana*). Des traces de l'occupation humaine ancienne y sont aussi présentes avec des formations de bambou (*Bambusa vulgaris*) marquant les habitations et les pentes instables, mais aussi les Samanas (*Samanea saman*) très grands arbres introduits, témoins des anciennes plantations de cacao.

Forêt ombro-sempervirente saisonnière tropicale

la pluviométrie abondante, 3000 à 5000mm par an, permet l'établissement d'une forêt hygrophile caractérisée par des arbres de taille élevée, de 30 à 40m, espèces à contreforts alliés à une grande diversité de végétaux, dont beaucoup d'épiphytes, broméliacées, orchidées...

Les plus courants et remarquables : Châtaignier à grandes feuilles (*Sloanea dentata*), Bois rivière (*Chimarrhis cymosa*), Magnolia (*Talauma dodecapetala*), bois pistolet (*Guarea macrophylla*), Bois-la-gluie et palmiste montagne... On y retrouve également le Samana et le Fromager (*Ceiba pentandra*) qui sont homologues dans l'étagement de la végétation.

Sur les terrains instables, comme les ravines ou les zones sujettes aux glissements de terrain, on trouve des fougères arborescentes (*Cyathea arborea*) ou des balisiers à fleur rouges (*Heliconia caraikea*) ou jaune orangé (*Heliconia bihai*).

Forêt ombrophile submontagnarde

On y retrouve la plus part des grands arbres à contreforts de la série précédente, Châtaignier à grandes feuilles, Bois rivière, Magnolia..., mais aussi les palmistes montagne, fougères arborescentes et balisiers.

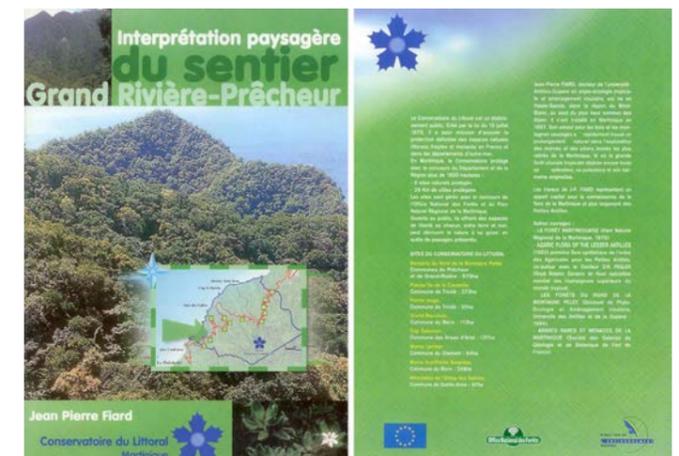
S'y ajoutent les Châtaigniers petit coco (*Sloanea dussii*), Châtaigniers à petites feuilles (*Sloanea massii*), pains d'épices (*Pouteria multiflora*), Pois doux poilus (*Inga ingoides*), Acomat boucan (*Sloanea caribaea*).

Forêt ombrophile montagnarde

Entre 600 et 800m, les conditions atmosphériques deviennent hostiles à la plupart des espèces arborées. Elle est composée de plusieurs strates : une strate presque monospécifique constituée principalement de palmistes et fougères arborescentes avec quelques Bois Rivière et Magnolias, en dessous de laquelle il y a une strate de petits arbustes de la famille des Mélastomatacées, des Myrtacées et des Myrsinacées recouverts de mousses et d'épiphytes.

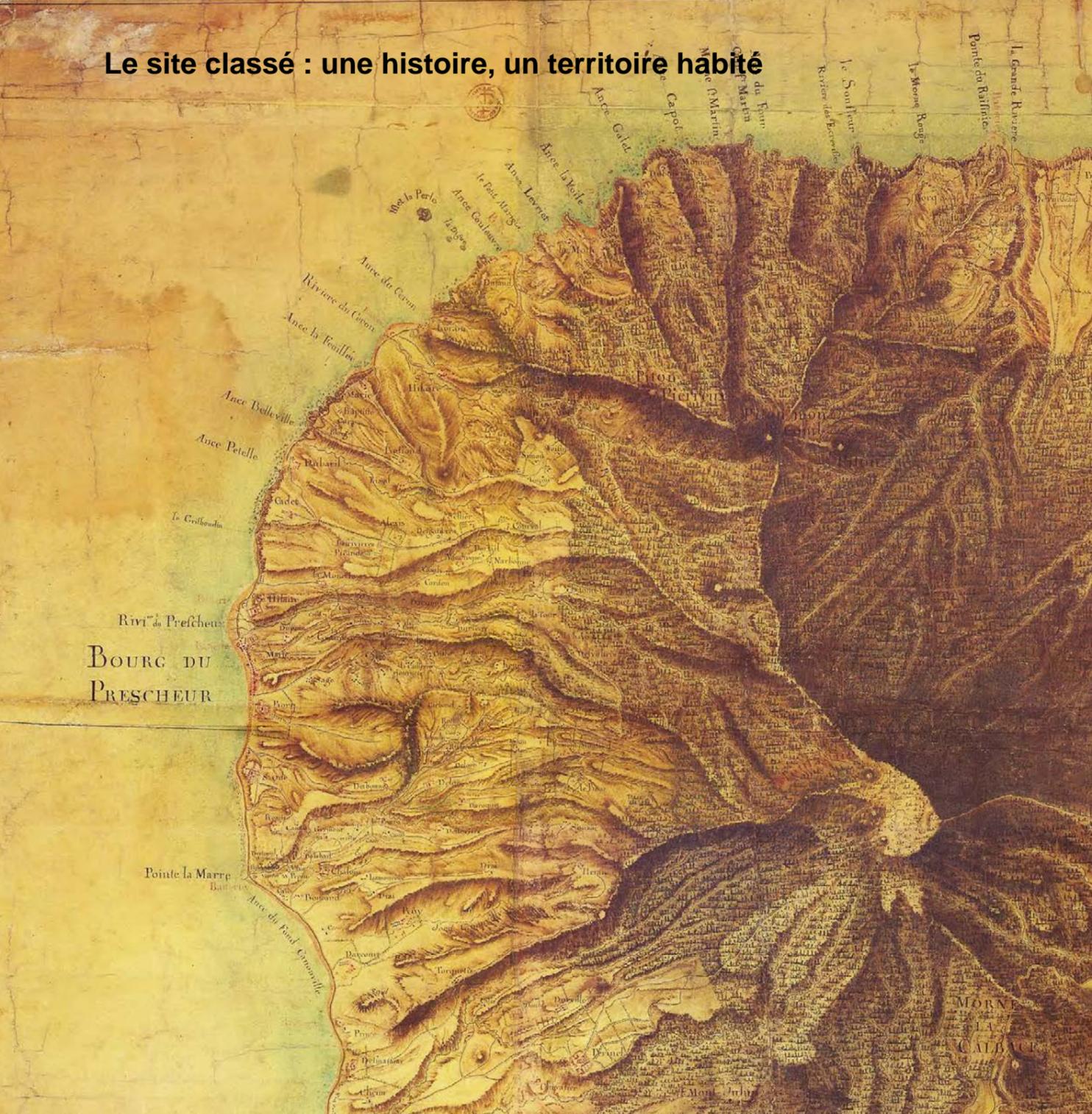
Les savanes d'altitude

Au dessus de 800m les conditions climatiques, édaphiques et topographiques ne permettent plus une formation sylvaque, et la forêt basse laisse la place à des savanes semi-arborées où l'on trouve un certain nombre d'espèces endémiques des petites Antilles comme l'ananas montagne (*Bromelia plumieri*), le fushia-montagne (*Charianthus nodosus*), ou le bois-tan montagne (*Brysonia trinitensis*). Ainsi, le passage de la forêt d'arbres puissants à une végétation beaucoup plus rase composée de fougères arborescentes, de broméliacées, d'épiphytes constamment plongés dans un épais brouillard, est très net lorsqu'on va vers le sommet.



Informations issues du livret d'interprétation du sentier Grand-Rivière-Prêcheur, Jean Pierre Fiard, Conservatoire du Littoral, ONF, DIREN, Europe

Le site classé : une histoire, un territoire habité



Carte Moreau du Temple, levée vers 1770

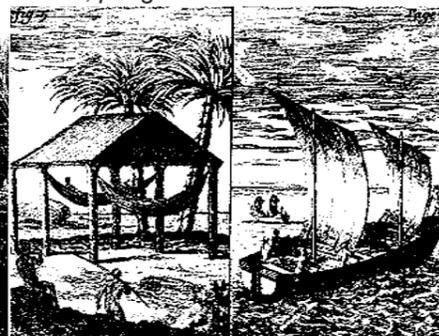
Roches gravées Arawak



Famille caraïbe, Saint Vincent



Carbet, pirogue caraïbes



Nègres au travail dans une exploitation Ruines des installations industrielles à Anse Couleuvre



Comme l'ensemble de l'île, le territoire du Nord de la Martinique possède une histoire riche de phénomènes naturels et culturels qui ont marqué ses paysages. Ce territoire possède un patrimoine exceptionnel qu'il est important de préserver mais aussi de valoriser.

Une histoire précolombienne peu connue

Les indiens nomades qui ont peuplé l'île entre le 5e et le 1er millénaire avant J.-C, venus du nord-est de l'Amérique du Sud sont les Taïnos, parents des Arawaks, dont des vestiges de villages constitués de plusieurs dizaines de familles ont été retrouvés dans le nord-est de la Martinique, au Lorrain et à Sainte-Marie. En bord de mer, à proximité des rivières et sur de faibles hauteurs, les Arawaks sont sédentaires, agriculteurs et potiers (culture du manioc et la céramique). Ils ont laissé des inscriptions gravées sur des roches (des pétroglyphes), notamment dans le sud de l'île dans la forêt de Montravail à Sainte-Luce et du Bac à la Trinité. Des éléments de culture précolombienne ont été retrouvés à Anse Belleville et d'autres traces ont été signalées sur les autres anses du site (Couleuvre notamment), source <http://www.ouacabou.org/saladoide.php>, B. Bérard.

Les Caraïbes ou Kalinas, venus eux aussi du nord-est de l'Amérique du sud, s'installent peu à peu sur l'île vers la fin du premier millénaire et y resteront jusqu'à l'arrivée des Espagnols.

L'habitation, un patrimoine architectural et paysager

L'habitation, est le modèle typique de l'exploitation coloniale des Petites Antilles, mais elle ne se définit pas uniquement par ses constructions. En effet si l'habitation est souvent identifiée à l'ensemble de bâtiments occupant la place centrale du domaine (maison d'habitation, cases d'esclaves et autres bâtiments industriels), c'est avant tout un domaine agricole et industriel qui a des particularités territoriales :

- La localisation en fond de vallée ou au contraire sur des plateaux
- Le lien avec le système de transport historique des marchandises, bord de mer dans les anses
- L'accès à l'eau et aux rivières par la construction de systèmes complexes de gestion de l'eau notamment pour l'activité industrielle (moulins, canaux, chutes d'eau et roues à aubes)

- une longue allée d'exploitation plantée d'arbres (cocotiers à l'Anse Céron), des jardins d'agrément et de fruitiers

- C'est enfin, un territoire agricole de terres exploitables souvent en fond de vallée (plantation de cacaoyers sous couvert de samanas dans la vallée de la rivière Couleuvre)

Le paysage rural est aussi marqué par un riche petit patrimoine (oratoires, chemins de croix, ponts...).

Un espace agricole fluctuant

Depuis l'introduction des grandes cultures de rapport au moment de la colonisation : tabac, indigo, café et cacao, jusqu'à la domination de la canne puis de la banane, l'agriculture du nord de l'île a vécu de grands bouleversement dans le type de productions mais aussi dans la répartition des espaces cultivés.

Dans les hauteurs on trouve aussi un paysage de petites plantations et de jardins créoles aux cultures morcelées de petites parcelles qui forment une mosaïque de jardins vivriers, de petites constructions et de vieux mangos majestueux.

La présence de ces arbres fruitiers en bord de route ou en bord de parcelles fait partie intégrante du paysage agricole martiniquais. De même, les fromagers et les samanas, utilisés en ombrière pour la culture des cacaoyers nous indiquent les traces des anciens territoires agricoles aujourd'hui noyés dans la forêt.

(d'après « Etude du patrimoine naturel et culturel du pays d'accueil touristique du plein nord de la Martinique », document 1, Urba 97, 1999, «Le paysage martiniquais entre archéologie et atlas», Vincent Huyghues Belrose, Juillet 2006, « Faune, flore, civilisations amérindiennes, conquêtes et colonisations », association Karisko, Thierry L'Etang, mai 2008)

Illustrations en bas : photographies, diverses gravures anciennes. Sources, « Faune, flore, civilisations amérindiennes, conquêtes et colonisations », association Karisko, Thierry L'Etang, mai 2008, bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie, plateau des Guyanes.

Le site classé : une histoire, un territoire habité



1
Epoque précolombienne
 Les caraïbes occupent le littoral (village, agriculture vivrière, chasse) et la forêt sur des placettes rapidement refermées. Ils se déplacent d'anse en anse en pirogue. L'intérieur des terres est entièrement boisé et peu modifié. Quelques plantes sont introduites comme par exemple le cacao.



4
18^s- 19^s
 Généralisation de la culture de la canne à la Martinique. Au vu de la topographie, implantation d'exploitations de cacao, de café, d'agrumes. La plantation de Samana comme ombrière marque durablement le territoire. (Céron, Couleuvre...) La forêt abrite les marrons. Trace Prêcheur - Grand-Rivière ?



2
Début du 17^e s
 Arrivée des colons sur les anses du nord de l'île. Prélèvement des bois les plus précieux. Puis prélèvement du bois d'oeuvre, bois de cuisson. Constitution des premières habitations.



5
Fin 19^s début 20^e s
 Les cultures de cacao peu rentables à cause des contraintes de la topographie sont progressivement abandonnées. L'exploitation de Couleuvre est une des dernières à survivre. Abandon progressif des habitations, la trace Prêcheur-Grand-Rivière s'abîme.

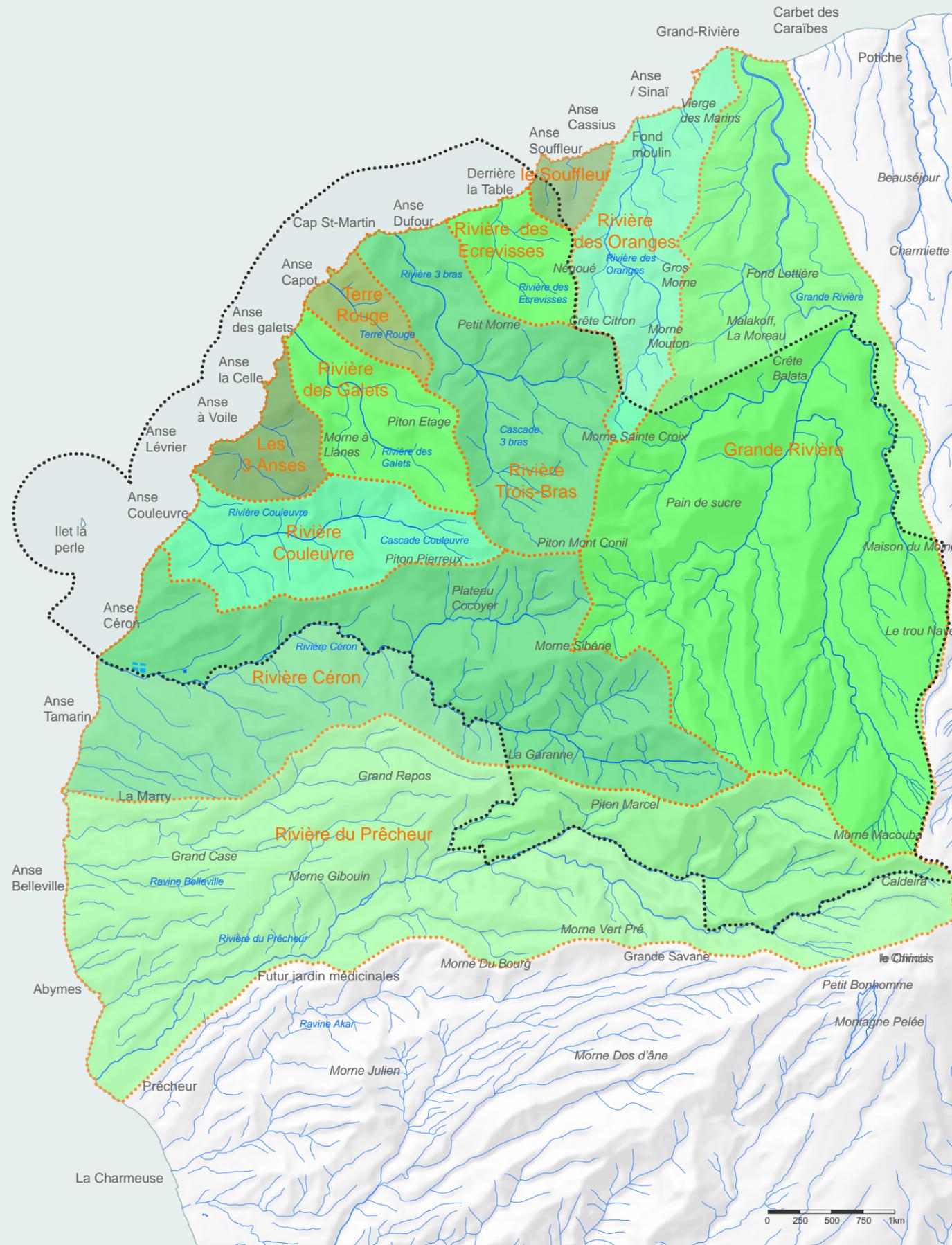


3
 Défrichement parfois important des fonds de vallées pour implanter des cultures vivrières. Défrichement des mornes dont la topographie permettait la culture (comme à Terre Rouge par exemple, levée défrichée sur la carte Moreau du Temple et où on retrouve des alignements de manguiers). Poursuite de l'implantation des habitations.



6
20^e s - 21^e s
 Retour de la dynamique forestière et naturelle, recolonisation de la montagne par la végétation, parfois jusqu'aux stades climaciques. Abandon du projet de route. Préservation du site comme espace naturel, de loisir et de culture, comme «hotspot» de biodiversité et massif forestier remarquable.

Le site classé : des vallées, bassins versants, espaces de vie, unités paysagères



Le site est entièrement compris dans le territoire des 2 communes Prêcheur et Grand-Rivière.

Le découpage de ces deux communes suit des limites naturelles dans une logique de bassin versant et de vallées :

- le long de la Rivière 3 Bras, puis sur la ligne de crête entre les vallées de la Rivière 3 Bras et de la Grande Rivière
- le long de la vallée de la Rivière Prêcheur
- le long de la vallée de la Grande Rivière

Ce découpage est un atout pour un projet de territoire cohérent avec des logiques agronomiques, de milieu et de formations forestières, de bassins versants et de partage des eaux, avec des logiques de paysage et de pays, de développement local et environnemental de qualité.

7 des vallées de la commune du **Prêcheur** touchent le périmètre du site classé :

- rivière du Prêcheur,
- rivière Céron,
- rivière Couleuvre,
- les 3 Anses,
- rivière des Galets,
- Terre Rouge et
- Rivière 3 Bras.

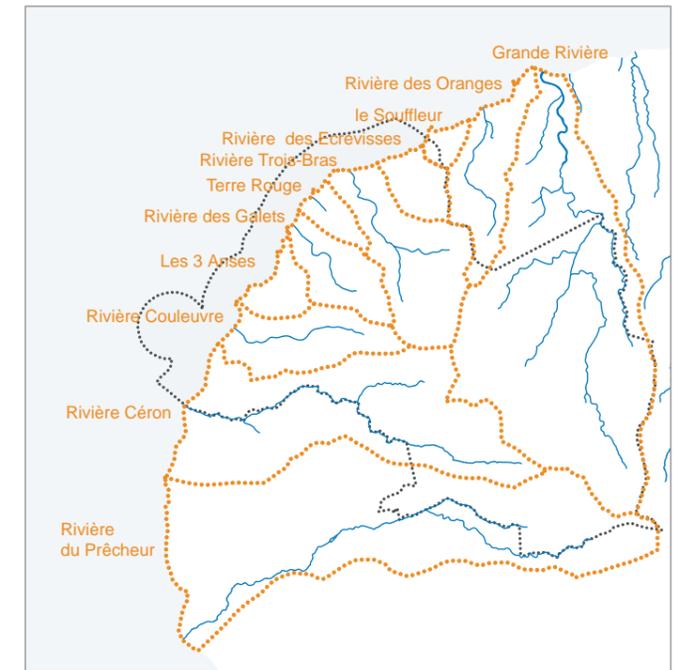
5 des vallées de la commune de **Grand-Rivière** touchent le périmètre du site classé :

- Rivière 3 Bras,
- rivière des Ecrevisses,
- vallée sèche du Souffleur,
- rivière des Oranges,
- Grande Rivière.

Nous nous sommes basés sur cette logique de vallées pour déterminer notre zone d'intervention.

Cela permet de donner une cohérence territoriale aux propositions formulées.

Elles peuvent ainsi s'articuler avec un projet territorial plus vaste tout en gardant la cohérence des bassins versants en tant que bassins de vie.



C'est pourquoi les propositions s'appuient sur cette logique de vallées, déjà palpable tout au long du sentier, en marquant le passage de l'une à l'autre.

Chacune de ces vallées présente des caractéristiques spécifiques liées :

- à leur degré de défrichage du temps de la colonisation,
- à la vitesse de recolonisation par la végétation forestière allant d'un milieu dégradé aux stades pré-climaciques ou climaciques,
- au degré d'hygrométrie qui varie du moins élevé au plus élevé de Prêcheur à Grand-Rivière.

La route départementale 10, puis le sentier principal qui en est la continuité, traversent ainsi les 11 vallées qui composent ce territoire.

Le mouvement «vers la mer» sur les mornes, «vers la montagne» dans les fonds, rythme ainsi de façon perceptible l'ensemble du parcours.

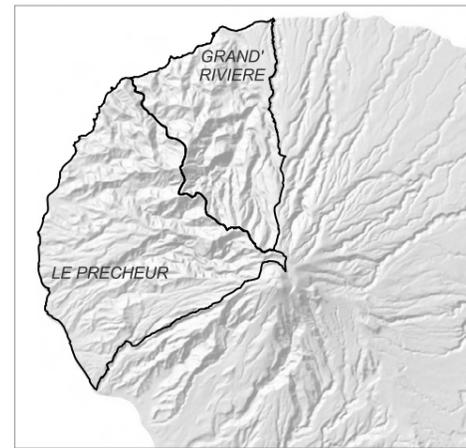
Sur tout le site, les chemins suivent la topographie du territoire : on coupe les vallées, on suit leur crête ou on passe dans les fonds, on suit parfois la rivière qui coule au milieu.

Ces chemins permettent d'appréhender ce territoire physiquement dans tous les sens du terme.

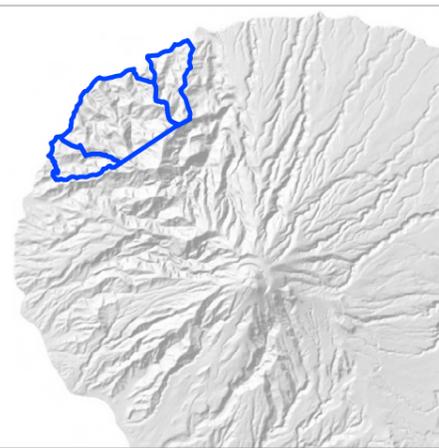
Ils constituent un axe fort de la logique de projet développée dans ce plan de gestion.

Les acteurs, les périmètres et les représentations du site classé

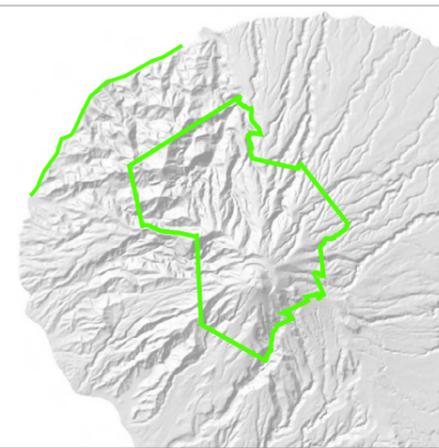
Les périmètres de gestion ou de propriétés



Limites communales
Prêcheur et Grand-Rivière

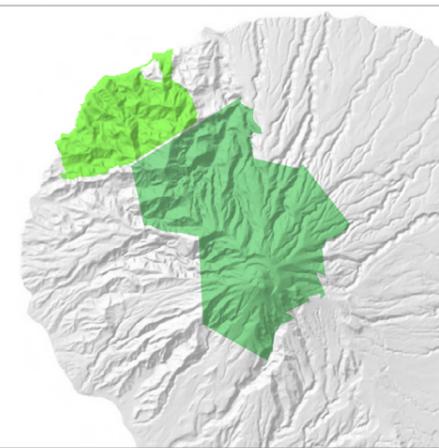


Limite des acquisitions foncières
du Conservatoire du Littoral

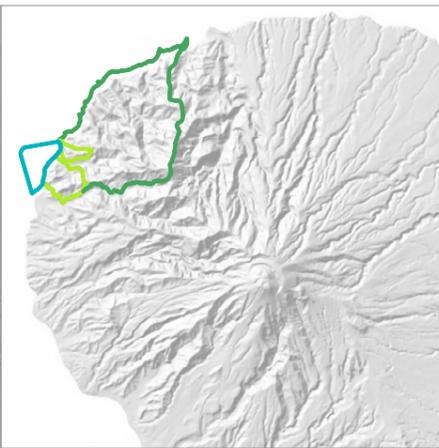


Forêt Départementalo-
Domaniale ou Littorale

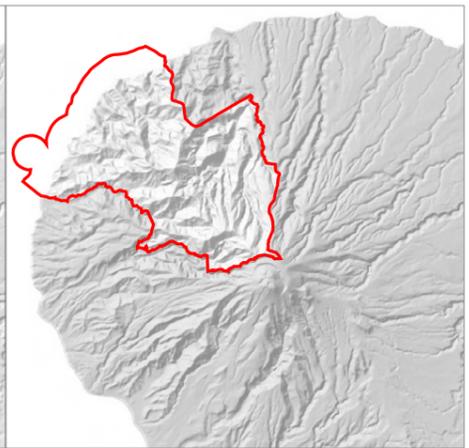
Les périmètres de protection et de classement



RBI en cours d'élaboration
RBI existante

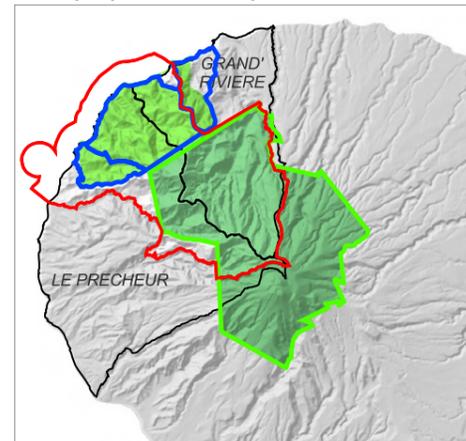


ZNIEFF terrestre de catégorie 2
ZNIEFF terrestre de catégorie 1
ZNIEFF marine de catégorie 2



Périmètre du site classé

La superposition des périmètres



Des acteurs sans périmètre



Les acteurs du site classé

Le site classé rassemble et intéresse divers acteurs, dont les acteurs privés qui ne sont pas listés ici mais jouent un rôle important pour la vie et les projets du site.

Les deux communes de Prêcheur et Grand-Rivière, le Conservatoire du Littoral, le Conseil Général, l'ONF et sont propriétaires et/ou gestionnaires.

Les actions sur ce site sont projetées, soutenues, financées et validées par les différents partenaires : DIREN, DRAC (direction régionale des affaires culturelles), DRT (délégation régionale au tourisme), la DAF (Direction l'Agriculture et de la Forêt), DDE (direction départementale de l'équipement), DDJS (direction de la jeunesse et des sports, le Département, la Région, la CCNM (Communauté de Commune du Nord Martinique), les communes de Prêcheur et Grand-Rivière, l'Office du Tourisme de Grand-Rivière, le Syndicat d'Initiative de Prêcheur, l'ONF, le Conservatoire Botanique des Antilles Françaises, le Comité Martiniquais du Tourisme, le comité de la randonnée pédestre de Martinique (CDRP)

Ces nombreux acteurs portent des discours sur ce territoire, discours de développement local, environnemental, touristique, de diffusion de la connaissance sur le patrimoine naturel, historique et culturel du site.

Il est important de mettre en place les conditions d'une approche pluridisciplinaire sur le site compte tenu de sa complexité et du nombre d'acteurs impliqués. Les outils de mise en commun peuvent ainsi permettre l'émergence et l'existence d'un projet de territoire, probablement essentiel pour l'avenir de cette partie du territoire nord Martiniquais. La mutualisation des connaissances, des projets et des moyens est donc un but à poursuivre pour le devenir de ce territoire étendu et pourvu d'enjeux de l'ordre du bien commun.

Les périmètres présents sur le site

Plusieurs types de périmètres de protections et / ou de gestion établis par la DIREN, le PNR, l'ONF coexistent sur le site et se superposent par endroits.

- Le site classé a conduit à un plan de gestion pour encadrer les activités qui ont lieu sur ce territoire et le protéger des atteintes qu'elles peuvent occasionner.

- La Réserve Biologique Intégrale (RBI) a une vocation de protection pure. Créée sur une forêt domaniale et gérée par l'ONF, elle exclut toute intervention sylvicole. Il est important de l'articuler aux pratiques vernaculaires existantes sur le site.

- Les Zones Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des périmètres d'inventaire du patrimoine naturel (espèces et habitats). C'est un instrument de connaissance.

- Le projet d'aire marine protégée réglemente l'accès pour la pêche et la plongée. La richesse sous marine notamment à proximité de l'îlet la Perle et la présence des tortues le justifient. Il doit être mené à terme.

Le site présente aussi des périmètres de propriétés ou de gestion attachés à des acteurs importants dans l'aménagement et la gestion du territoire comme :

- Les limites communales des deux communes de Prêcheur et Grand-Rivière.

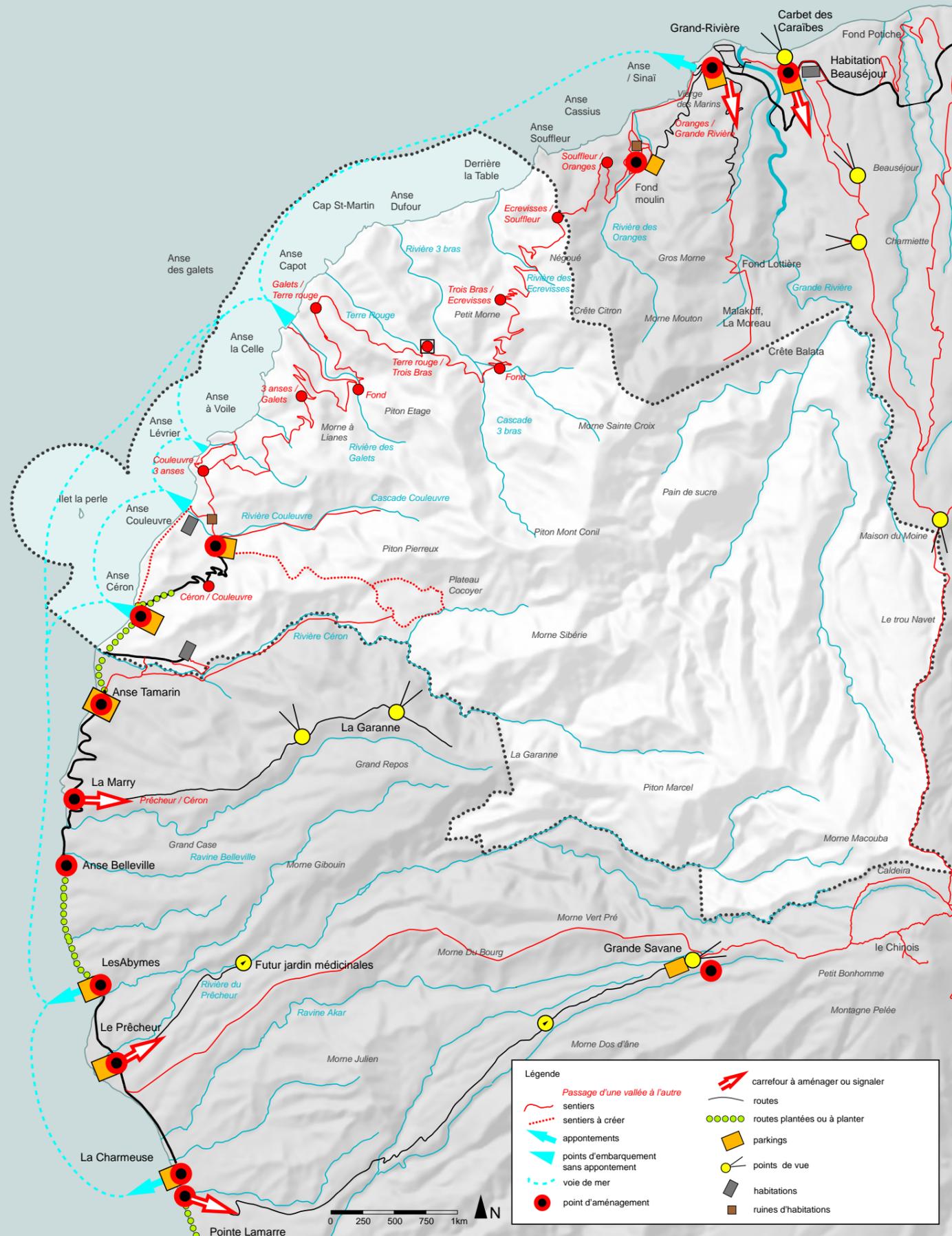
- Les limites des acquisitions foncières du Conservatoire du Littoral

- Les limites de la forêt Départementalo-Domaniale ou Littorale dont l'ONF est gestionnaire

- le Conseil Général propriétaire et gestionnaire du sentier principal

Il semble important de préciser que de nombreux acteurs ne sont pas attachés à un périmètre particulier comme c'est le cas de nombreux privés qui jouent des rôles très importants dans la vie du site et qui ont été associés à cette réflexion, sur le terrain, dans les enquêtes et entretiens menés, dans les Comités Techniques, à chaque fois que cela été possible.

Au delà du site classé : un projet de territoire



La valorisation du site classé passe par une meilleure identification de son patrimoine naturel et culturel mais aussi de ses potentialités dans la perspective d'un projet de développement durable à l'échelle du Nord de la Martinique. L'objectif prioritaire de ce plan de gestion est donc de proposer un projet global pour le site classé, le repositionnant dans son territoire, à l'échelle des deux communes Grand-Rivière et Le Prêcheur et du massif volcanique de la Pelée.

Ce document est décliné en fiches actions développant cette stratégie.

Une stratégie globale

L'objectif de cette stratégie globale est de repositionner le site classé dans son territoire pour qu'il ne soit plus perçu comme un espace replié et isolé, mais au contraire comme une richesse locale à valoriser et à préserver.

Afin de mieux identifier ce territoire, il était nécessaire de replacer le périmètre du site classé dans les grandes entités paysagères du massif de la Montagne Pelée. En effet, son positionnement à cheval entre les 4 entités paysagères du Massif a montré qu'il était à la fois diversifié, mais aussi marginalisé.

Aborder le projet du plan de gestion par l'échelle territoriale permet de dépasser les questions de gestion stricte de l'espace forestier du Mont Conil et d'aborder des problématiques plus large de valorisation, liées aux limites du site classé et à ses relations avec les espaces alentours.

Ainsi cette stratégie se décline en 4 types d'actions territorialisées :

- Les arrivées sur le site par Le Prêcheur
- Les arrivées sur le site par Grand-Rivière
- Les portes d'entrées sur le site
- Le cœur du site

Et 2 types d'actions thématiques :

- Les fiches techniques
- Les fiches études et recherche

Le projet de gestion territoriale développé dans ce document a été bâti sur des axes forts identifiés au cours du travail de terrain, des enquêtes et entretiens menés avec les acteurs et du travail mené en Comités Techniques et en Comités de Pilotage :

- les 11 vallées identifiées sur les 2 communes, structures particulièrement fortes dans ce territoire
- les particularités morphologiques de ces vallées, incluant les spécificités des accès par la mer dans les anses
- les chemins piétons existants et sillonnant le territoire, qui ont été remis à jour et utilisés comme trame de projet
- le souhait de prendre en compte les problématiques locales et les projets développés sur ce territoire et portés par leurs acteurs
- Le souhait de réintroduire le sommet de la Montagne Pelée dans les réflexions, comme un symbole et un monument majeur à l'échelle de la Martinique et au delà.

Le lien par la mer et la terre, par le sentier principal du site classé, entre les deux communes, Le Prêcheur et Grand-Rivière, est d'une grande originalité.

Loin de constituer une difficulté, il peut au contraire être un grand atout de développement dans une optique très qualitative, locale et environnementale pour les deux communes et au delà pour le Nord Martinique.

L'évocation d'un possible Contrat de Baie par les Maires des deux communes lors du colloque sur les paysages d'octobre 2010 semble bien augurer le l'avenir.

Au delà du site classé : un projet de territoire / schémas de synthèse

Rappel des entités paysagères

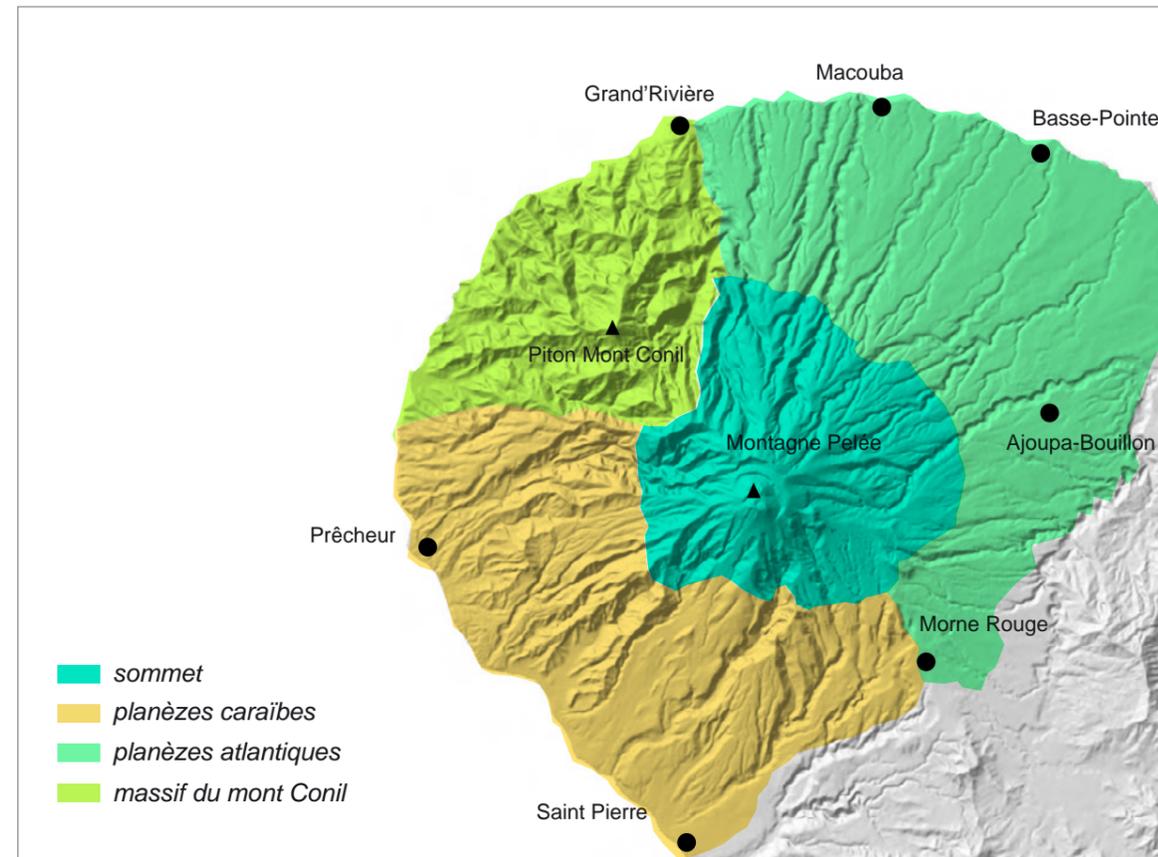
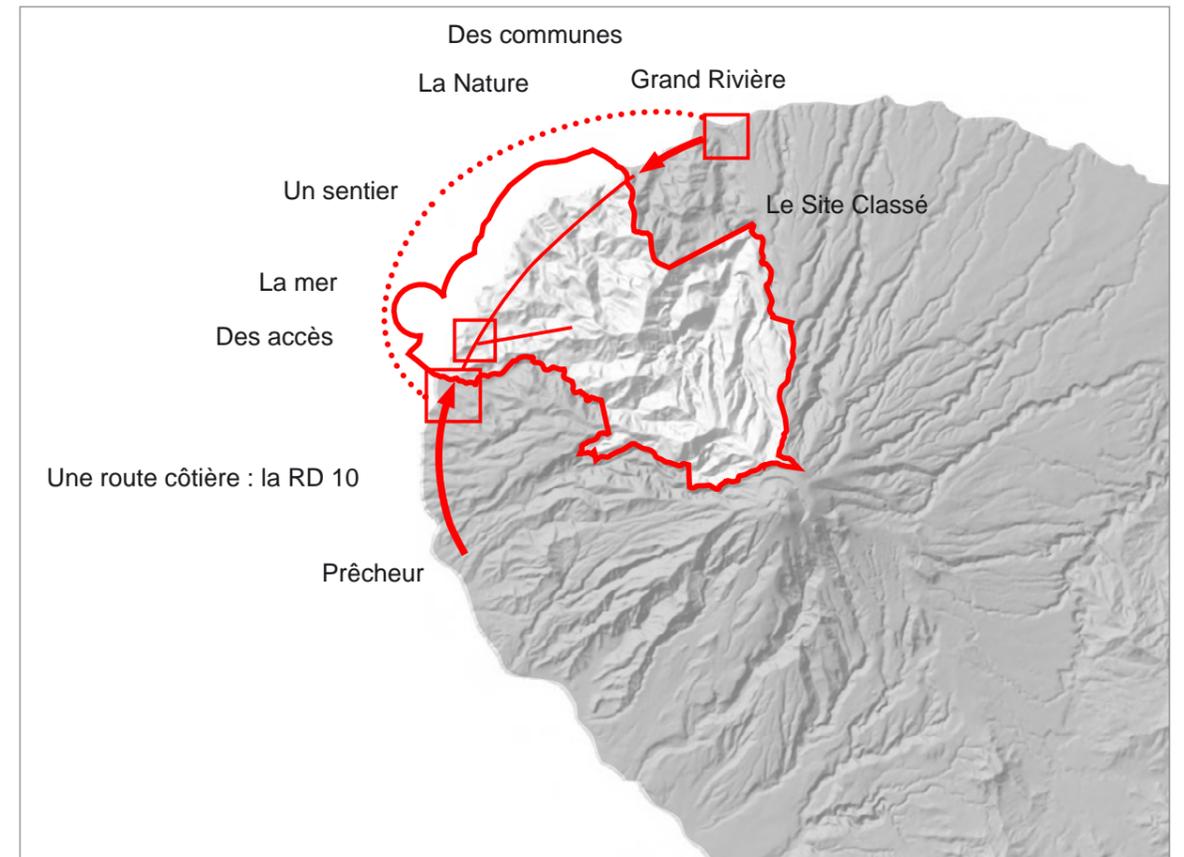
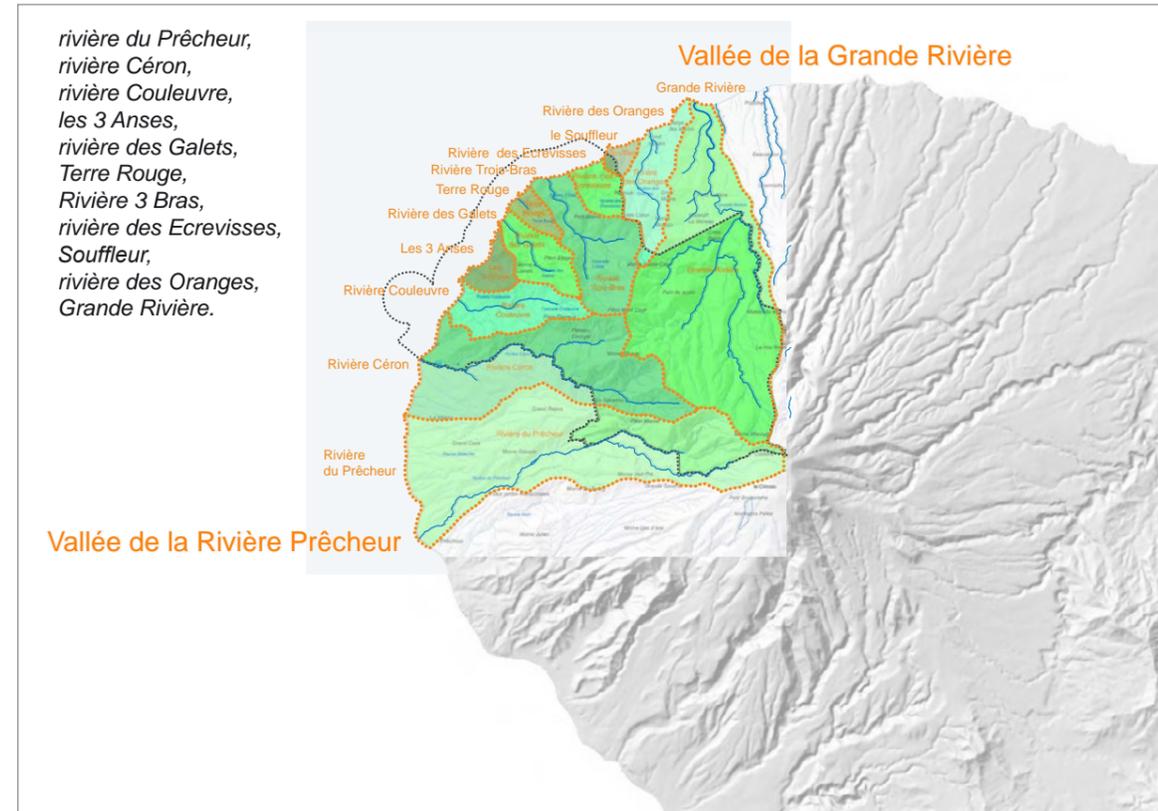


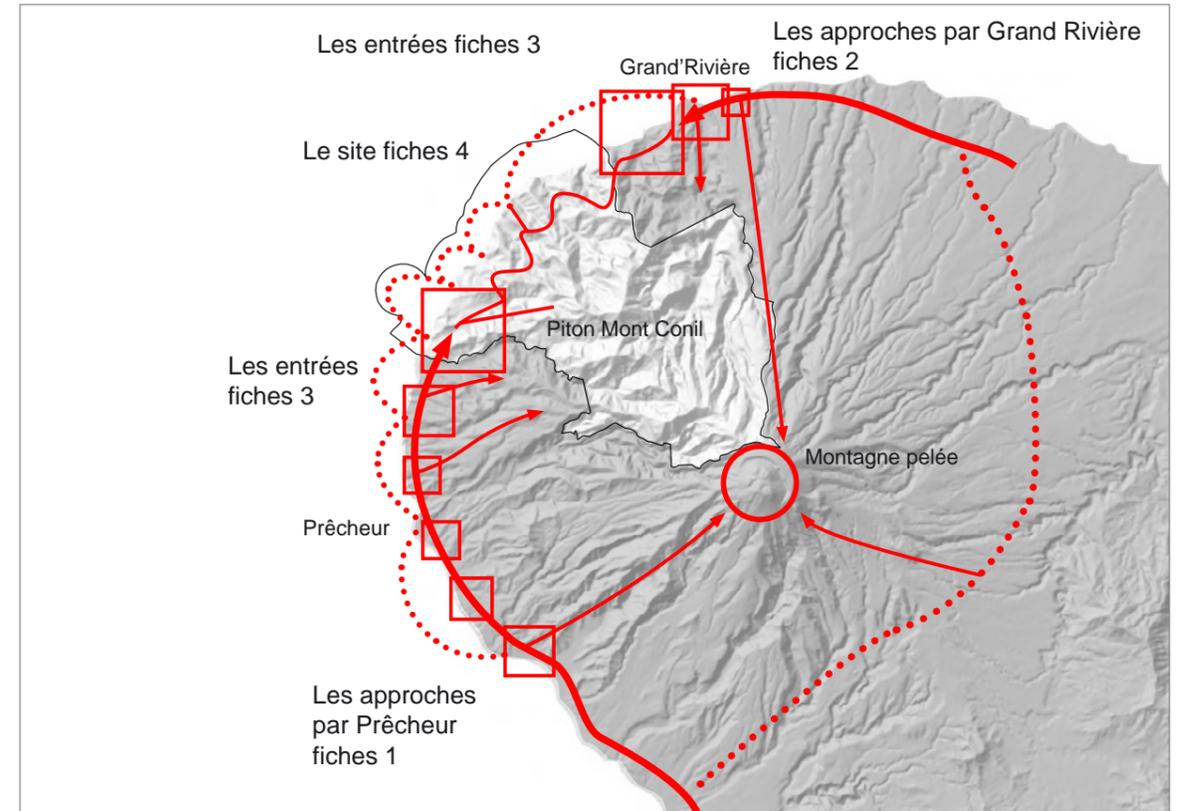
Schéma du précédent plan de gestion, base de celui-ci

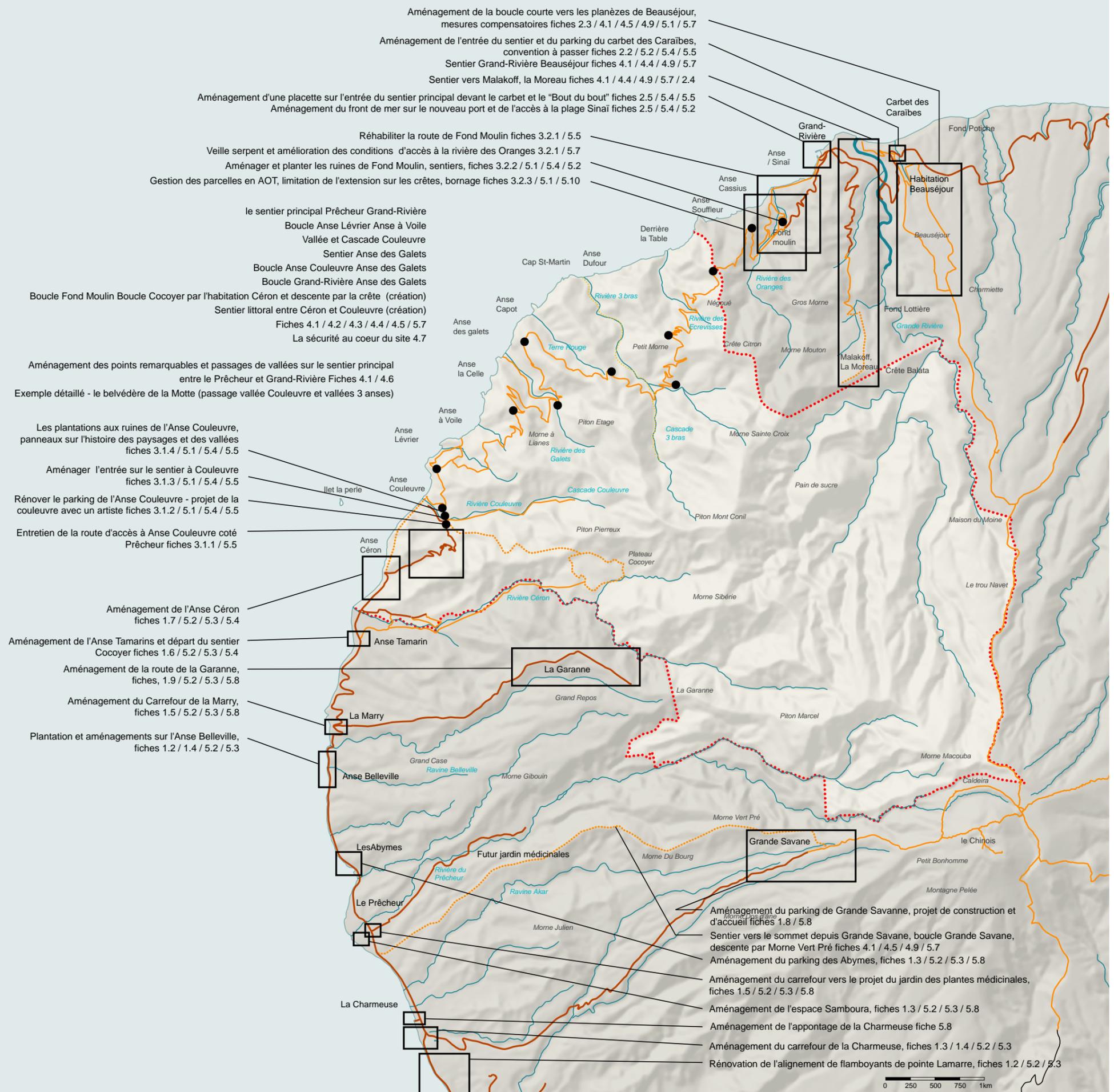


Rappel de la structure du territoire en vallées, sur le massif du mont conil



La suite sur le plan de gestion actuel et le découpage en fiches





Aménagement de la boucle courte vers les planèzes de Beauséjour, mesures compensatoires fiches 2.3 / 4.1 / 4.5 / 4.9 / 5.1 / 5.7
 Aménagement de l'entrée du sentier et du parking du carbet des Caraïbes, convention à passer fiches 2.2 / 5.2 / 5.4 / 5.5
 Sentier Grand-Rivière Beauséjour fiches 4.1 / 4.4 / 4.9 / 5.7
 Sentier vers Malakoff, la Moreau fiches 4.1 / 4.4 / 4.9 / 5.7 / 2.4
 Aménagement d'une placette sur l'entrée du sentier principal devant le carbet et le "Bout de bout" fiches 2.5 / 5.4 / 5.5
 Aménagement du front de mer sur le nouveau port et de l'accès à la plage Sinaï fiches 2.5 / 5.4 / 5.2

Réhabiliter la route de Fond Moulin fiches 3.2.1 / 5.5
 Veille serpent et amélioration des conditions d'accès à la rivière des Oranges 3.2.1 / 5.7
 Aménager et planter les ruines de Fond Moulin, sentiers, fiches 3.2.2 / 5.1 / 5.4 / 5.2
 Gestion des parcelles en AOT, limitation de l'extension sur les crêtes, bornage fiches 3.2.3 / 5.1 / 5.10

le sentier principal Prêcheur Grand-Rivière
 Boucle Anse Lévrier Anse à Voile
 Vallée et Cascade Couleuvre
 Sentier Anse des Galets
 Boucle Anse Couleuvre Anse des Galets
 Boucle Grand-Rivière Anse des Galets
 Boucle Fond Moulin Boucle Cocoyer par l'habitation Céron et descente par la crête (création)
 Sentier littoral entre Céron et Couleuvre (création)
 Fiches 4.1 / 4.2 / 4.3 / 4.4 / 4.5 / 5.7
 La sécurité au coeur du site 4.7

Aménagement des points remarquables et passages de vallées sur le sentier principal entre le Prêcheur et Grand-Rivière Fiches 4.1 / 4.6
 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Couleuvre et vallées 3 anses)

Les plantations aux ruines de l'Anse Couleuvre, panneaux sur l'histoire des paysages et des vallées fiches 3.1.4 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Aménager l'entrée sur le sentier à Couleuvre fiches 3.1.3 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Rénovier le parking de l'Anse Couleuvre - projet de la couleuvre avec un artiste fiches 3.1.2 / 5.1 / 5.4 / 5.5
 Entretien de la route d'accès à Anse Couleuvre coté Prêcheur fiches 3.1.1 / 5.5

Aménagement de l'Anse Céron fiches 1.7 / 5.2 / 5.3 / 5.4
 Aménagement de l'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer fiches 1.6 / 5.2 / 5.3 / 5.4
 Aménagement de la route de la Garanne, fiches, 1.9 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement du Carrefour de la Marry, fiches 1.5 / 5.2 / 5.3 / 5.8

Plantation et aménagements sur l'Anse Belleville, fiches 1.2 / 1.4 / 5.2 / 5.3
 Aménagement de l'Anse Belleville
 Aménagement de l'Anse Céron
 Aménagement de l'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer
 Aménagement de la route de la Garanne
 Aménagement du Carrefour de la Marry

Aménagement du parking de Grande Savanne, projet de construction et d'accueil fiches 1.8 / 5.8
 Sentier vers le sommet depuis Grande Savanne, boucle Grande Savanne, descente par Morne Vert Pré fiches 4.1 / 4.5 / 4.9 / 5.7
 Aménagement du parking des Abyrnes, fiches 1.3 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement du carrefour vers le projet du jardin des plantes médicinales, fiches 1.5 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement de l'espace Samboura, fiches 1.3 / 5.2 / 5.3 / 5.8
 Aménagement de l'appontage de la Charmeuse fiche 5.8
 Aménagement du carrefour de la Charmeuse, fiches 1.3 / 1.4 / 5.2 / 5.3
 Rénovation de l'alignement de flamboyants de pointe Lamarre, fiches 1.2 / 5.2 / 5.3

Plan de localisation des actions

Ce plan de localisation donne une vue d'ensemble des actions proposées sur la période. Il est un outil pour organiser les réunions de suivi du plan de gestion et complète le calendrier.

Les actions transversales, actions d'études et de recherches, qui ne sont pas localisées sur le plan sont listées ci-dessous :

5 Les actions transversales

- Mise en place d'une signalétique aux entrées du site 5.5
- Mise en place d'une signalétique dans le site 5.5
- Mise en place d'une signalétique aux abords du site et sur les routes d'approche 5.5
- Mise en place d'informations et documents de communication des boucles et sentiers 5.6
- Entretien des sentiers piétonniers 5.7
- Mise en place d'un système de navettes et arrêts terrestres au Prêcheur 5.8
- Mise en place d'un système de navettes maritimes 5.8
- Mise en place de deux gardiens du Littoral / Le Prêcheur / Grand-Rivière 5.10

6 les actions d'études et de recherche

- Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS) 6.1
- Étude de fréquentation du site 6.2
- Étude anthropologique sur la connaissance et l'utilisation des végétaux de la forêt 6.3
- Étude de la mémoire des paysages et histoire du site 6.4
- Étude de la toponymie 6.5
- Mise en place de l'Aire Marine Protégée 6.6
- Suivi de la faune sur le site 6.7
- Suivi du plan de gestion 6.8

Table des documents consultés

FIARD JP, 2001, *Interprétation paysagère du sentier Grand-Rivière / Prêcheur*, conçu par l'Office National des Forêt pour le Conservatoire du Littoral, imprimé par la DIREN Martinique, Fort de France.

France Antille-Martinique, daté du 8 septembre 2009, p.1

HUBERT N. *Un guide naturaliste du Sentier Prêcheur à Grand-Rivière*, Conservatoire du Littoral, Fort de France.

HUYGHUES BELROSE V., 2006 « Le paysage martiniquais entre archéologie et atlas », *Études Caribéennes* mis en ligne le 15 avril 2008, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/763>

L'ETANG T, 2008 *Faune, flore, civilisations amérindiennes, conquêtes et colonisations*,

KOTE PAYSAGE, 2007, *Atlas des paysages de la Martinique – Les fondements du paysage Martiniquais : géographiques, historiques, socioculturels*, pour le PNR

URBA 97, 1999, *Etude du patrimoine naturel et culturel du pays d'accueil touristique du plein nord de la Martinique*, documents 1, 2 et 3.

Illustrations

La plupart des photos présentées ont été prises par l'équipe

La gravure fiche 6.4 est tirée du site : <http://www.manioc.org/images&c=images&cl=CL3.1.2> bibliothèque numérique Caraïbe, Amazonie, plateau des Guyanes.

FIARD JP, *photos originales*, <http://www.potomitan.info>, <http://jm.sutour.pagespersorange.fr/index.htm> 2

Cartes :

Carte Moreau du Temple

SIG DIREN Martinique, 2006, *Carte des espaces protégés de la Martinique*, www.martinique.ecologie.gouv.fr, Fort de France

L'ensemble des cartes présentées dans ce document est issu des données DIREN, BD TOPO® ©IGN 2004, BD ORTHO® ©IGN 2000 et 2004 SCAN 25® ©IGN, de cartes anciennes dont la carte Moreau du Temple, de l'analyse des cartes du précédent plan de gestion élaboré par Urbanis Martinique en 1999 et de relevés de terrain effectués entre décembre 2009 et mars 2010.